

EXCELSIOR

Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)
France: Un An: 35 fr. - 6 Mois: 18 fr. - 3 Mois: 10 fr.
Etranger: Un An: 70 fr. - 6 Mois: 36 fr. - 3 Mois: 20 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » (NAPOLEON).
Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éléances

Adresser toute la correspondance
à L'ADMINISTRATEUR D'Excelsior
68, avenue des Champs-Élysées, PARIS
Téléph. : WAGRAM 57-44, 57-45
Adresse télégraphique : EXCEL - PARIS

LES OBSÈQUES DES VICTIMES DU ZEPPELIN



LES CHARS DES COURONNES



LE DÉFILÉ DES PROLONGES TRANSPORTANT LES CERCUEILS

Les obsèques des malheureuses victimes de l'attentat commis sur Paris par un zeppelin, le 30 janvier dernier, ont été célébrées hier matin, à Ménilmontant, au milieu d'une foule considérable. Elles furent une manifestation de regret en même temps qu'une émouvante protestation contre la barbarie allemande.

Ce que l'on dit

En attendant...

L'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la Belgique depuis quelques semaines est assez curieuse. La presse prussienne, jadis si grossière pour le roi Albert, ne perd pas une occasion de louer, avec une discrétion toute germanique, ce roi héroïque, « le seul des chefs d'Etat alliés qui soit jamais allé dans les tranchées ». *Excelsior* a cité ces jours derniers l'article de Théodore Wolff saluant, dans le *Berliner Tageblatt*, la nomination définitive du baron Beyens comme ministre belge des Affaires étrangères. Dans le concert unanime des journaux qui ont suivi le geste de ce chef d'orchestre, il faut remarquer encore la vénérable *Vossische Zeitung*. Pour elle, « le baron Beyens est un cerveau clair, jugeant pertinemment les hommes et les événements, et de tels hommes sont devenus rares dans le camp de l'Entente. Il a appris suffisamment à connaître l'état des choses dans l'Empire pour pouvoir mettre à leur place, avec un sourire de pitié, les fantaisistes qui se livrent aux projets les plus invraisemblables pour écraser l'Allemagne. S'il pouvait agir sur nos ennemis de façon à les éclairer et à leur faire connaître la vérité ! » De telles flatteries ne peuvent avoir été inspirées par un goût désintéressé de la louange !

Voici maintenant que la *Gazette de Cologne* examine gravement le problème rhénan et plus spécialement le problème belgo-rhénan. Si le bruit avait couru il y a un an, comme il court maintenant, que les Belges, se préoccupant de leur sécurité future, songeaient à la nécessité de reprendre, en cas de victoire, tout au moins leur ancienne frontière de l'Eifel, telle qu'elle existait avant 1815, quel éclat de rire à Cologne ! La Belgique n'était-elle pas occupée, le roi n'était-il pas réduit à quelques cantons, l'armée n'était-elle pas immobile derrière l'Yser ? Et l'Allemagne n'était-elle pas victorieuse ? Aujourd'hui, la Belgique est encore occupée, le roi et l'armée n'ont pas franchi leur humble fossé d'eau saumâtre. Mais l'Allemagne n'aurait-elle plus confiance ? Le symptôme vaut la peine d'être noté, la nature pédante des polémistes allemands ne suffisant pas à expliquer le ton de l'officielle *Gazette*.

Il y a douze cantons allemands tout le long de l'actuelle frontière orientale de la Belgique et du Luxembourg, douze cantons séculairement belges que la Prusse s'est fait adjuger par le congrès de Vienne. Bordés par une ligne de sommets, ils donnaient à la Belgique la frontière stratégique qui lui manque depuis ; mais la Belgique a-t-elle besoin d'une frontière stratégique ? Les habitants ont protesté contre l'odieuse séparation dont ils étaient les victimes : mais non ! ils ont été ravis d'être administrés avec perfection, avec une discipline « propre et soignée » ! Et puis, ces territoires faisaient-ils même partie de la Belgique proprement dite ? Point. Ils dépendaient du Luxembourg qui, dans la communauté des Pays-Bas autrichiens, « menait une existence à part, très superficiellement belge ». Or, il n'y eut jamais de différence de droit ou de fait entre le Luxembourg et les autres provinces belges. De plus, la moitié des cantons volés étaient limbourgeois, liégeois ou gueldrois ! Il ne faut pas oublier non plus que la Belgique d'autrefois possédait de nombreuses enclaves jusque sur les bords du Rhin.

La *Gazette de Cologne* élargit tout d'un coup son sujet et son horizon jusqu'à ce fleuve. C'est le sort futur de toute la Prusse rhénane qu'elle envisage. Il y a des gens en Europe qui parlent d'étendre la Belgique ou, du moins, son influence de l'embouchure de la Moselle jusqu'à Cologne même : ils oublient donc que, depuis Louis XIV, la France a jeté son dévolu sur ce pays ; ils oublient donc que la Belgique a été constituée en barrière contre la France et qu'elle doit le rester, qu'elle ne doit pas se renforcer contre l'Allemagne, parce que, seule, l'ambition française est dangereuse en Europe occidentale.

Cela n'est-il pas plaisant dans sa naïve lourdeur ? Mais il faut citer : « La Belgique constitue une barrière contre la France, toujours avide de territoires nouveaux ; elle ne peut, à la légère, devenir un boulevard contre l'Allemagne et une citadelle destinée à asservir les régions rhénanes. Les Français ont exercé pendant plusieurs lustres sur l'opinion publique belge une influence dissolvante. On désire se faire utiliser comme position avancée de la France ». Et cela continue sur ce ton.

Je crois que, depuis longtemps, il n'y a pas eu du côté allemand un pareil aveu. L'effondrement doit être proche, ou, du moins, inévitable, pour que, déjà, on s'occupe du sort de ces territoires de Marches, toujours disputés entre deux civilisations ennemies, et qu'on examine le moyen de les défendre contre les prétentions, possibles ou probables, des Alliés victorieux.

Un Belge.

Les anarchistes de France et d'Italie, il y a une vingtaine d'années, les terroristes russes jusqu'à ces derniers temps, employaient des moyens énergiques pour manifester à la société qu'elle n'avait pas l'heur de leur plaire : des bombes explosives ou incendiaires jetées dans les monuments publics, les églises, les palais parlementaires, des mines placées dans les tunnels ou sous les piles des ponts de chemin de fer, enfin l'assassinat pur et simple.

Chez nous, la population s'indignait, le gouvernement mettait en branle sa police, les Chambres votaient des lois répressives. Quant aux Anglo-Saxons d'Angleterre et d'Amérique, ils se contentaient de songer avec satisfaction : « Ce sont là jeux de Slaves ou de Latins. Dans nos pays, grâce à Dieu, il ne se passe pas de ces choses-là. »

Mais il devient aujourd'hui parfaitement clair qu'en Allemagne on ne s'en est pas tenu à ces platoniques indignations, à des lois répressives, à des surveillances politiques. Le gouvernement allemand a fait tout cela. Mais il s'est dit de plus : « Eh ! eh ! ces trucs d'anarchistes, ça pourrait servir ! » Et il a étudié consciencieusement les procédés terroristes ; il les a améliorés, perfectionnés. Ce qui se passe depuis douze mois au moins en Amérique est de nature à faire croire que cette adaptation des méthodes de l'anarchie latine et du terrorisme russe à une guerre d'intimidation pratiquée chez les neutres ne date pas d'hier. C'est trop bien fait ; on n'arrive pas à cette sûreté de main, on ne recrute pas tout un personnel d'incendiaires et d'assassins en quelques jours.

Dès le temps de paix, les Allemands avaient constitué leur bureau des attentats. Tout porte à le croire. Cela faisait partie, naturellement, de leur conception de la guerre. Et ils ont utilisé l'attentat anarchiste au même titre que l'automobile et l'aéroplane, inventions qui n'étaient pas nées non plus dans leur pays. L'incendie du Parlement canadien a été copié par eux sur les tentatives faites à l'étranger sur certains palais gouvernementaux. Il en est une édition revue et augmentée.

Pierre Mille.

Où est Voltaire ?

J'entends le Voltaire de Houdon, du Théâtre-Français.

Depuis la guerre, sa statue était cachée ou remplacée par un échafaudage de bois blanc. Depuis cette semaine, et sur l'initiative de M. Emile Fabre, Voltaire est plus esthétiquement drapé d'un beau velours rouge. Voltaire ou son emplacement.

Car Voltaire est-il là-dessous ?

Vous rappelez-vous que, après l'incendie du Théâtre-Français, M. Claretie avait fait monter la statue de Houdon sur un système à petites roues de bicyclettes, et si roulant qu'un enfant de dix ans aurait pu le trainer hors du théâtre, — du moins était-ce là le style du communiqué officiel.

Point d'incendie ne survint. Mais lors de la menace sur Paris, fin août 1914, on pensa à déménager Voltaire ainsi que les autres bustes. On alla chercher une petite fille de dix ans qui se mit à tirer sur les poignées :

— C'est lourd, dit-elle.

Un homme tenta de l'aider, puis deux hommes, puis toute l'équipe des machinistes.

— On arrachera plutôt les poignées...

— Il y a un secret.

Mais M. Jules Claretie avait emporté le secret dans sa tombe, et les autres détenteurs à Bordeaux.

On couvrit donc Voltaire avec de vieilles planches. Et, il y a deux jours, on recouvrit les vieilles planches de velours.

Mais pourquoi ne pas nous montrer Voltaire, à présent ?

Et qui découvrira le secret de Voltaire ?

Il n'y a pas que des marraines de douceur et de gâterie, souriantes à leurs filleuls.

Dans des régions, qui connurent les cruautés de l'occupation et qui furent des champs de bataille, régions calmes aujourd'hui, des femmes de cœur des villes voisines, spontanément, ont adopté, comme filleules de guerre, de pauvres tombes anonymes, creusées au milieu des prés ou des bois. Une dame

de Rambervilliers est, ainsi, la marraine de six tombes des bois tragiques de la Chipotte, dernières demeures d'inconnus, qu'elle entretient, qu'elle aime fidèlement fleurir et vers quoi va sa pensée pieuse, maternellement...

On va élever une statue à Victorien Sardou, auteur dramatique et inventeur du « guignol ». Car Sardou est l'inventeur du « guignol », et il le répétait volontiers.

Il ne s'agit pas d'établissements similaires à ceux des Champs-Élysées et des Tuileries, dans lesquels, toutes les quatre heures, le commissaire est avalé par le crocodile, mais de cette petite caisse de bois que chaque théâtre, depuis, installe sur le trou du souffleur et dans laquelle le directeur, l'auteur et le metteur en scène s'abritent des courants d'air.

— Il n'y a que deux contingences que je ne puis souffrir, disait Sardou : Claretie et les courants d'air. Si je ne suis pas encore venu à bout de l'un, j'ai su me faire préserver des autres ; j'ai inventé le guignol, et, saperlipopette, je suis plus satisfait de mon guignol que de mon meilleur théâtre !...

L'impératrice l'avait prédite à un de nos collaborateurs.

La rue Taitbout est pour.

La rue de la Paix est contre.

Il s'agit de la « tournure ».

Le débat est ouvert à nouveau. La Mode est une roue qui tourne, disent les traditionalistes. Après la crinoline, il faut la « tournure », fût-elle diminuée.

— Jamais ! protestent les esthètes nouveau-jeu. Elle est trop laide, et jamais, malgré Stevens, malgré Chéret, malgré La Gandara, et tous les souverains sur la princesse Mathilde ou même La Paiva, jamais la tournure ne fut gracieuse. Pas plus d'ailleurs que cet affreux pantalon bas qui nous revient d'Amérique et qui évoque les plus moroses gravures de la Bibliothèque rose. A quoi servirait d'avoir la cheville fine ? Ce pantalon ajoute-t-il du mystère ? Pas même : de la lingerie, tout au plus !

Dans le fait, ce pantalon n'a-t-il pas été inventé par une dame qui avait la jambe mal faite ?

Et la « tournure », par une autre qui avait... mauvaise tournure ?

Charles-Quint, vous rappelez-vous, était un polyglotte distingué. Il connaissait toutes les langues de l'Europe et s'en servait à merveille. Il avait aussi une façon savoureuse de les apprécier et de les classer par ordre d'utilité. Il disait qu'il fallait parler à Dieu en espagnol, aux femmes en italien, aux hommes en français, aux oiseaux en anglais et aux chevaux en allemand.

Cela n'a guère changé depuis et l'ordre établi par Charles-Quint est toujours admissible aujourd'hui. Cependant on ne voit pas trop un pauvre cheval en face de ce titre d'un prospectus culinaire que les Boches ont encore le toupet d'envoyer hors de chez eux : « *Kasparimusluftikusleberwurstsuppenknödel* » ce qui veut dire : « Boulettes de soupe en saucisse de foie de Gaspard Lufticus », tout simplement ! O clarté, ô simplicité géniales de leur langue — supérieure comme tout le reste !

C'est un peintre. Avant la guerre, il exposait des toiles correctes, très « école des Beaux-Arts », passablement « pompier », dessinait trop bien pour être coloriste et, par sa médiocrité même, faisait la joie de ses professeurs.

Voilà six mois qu'il est prisonnier. Dans son camp il flaire le vent, discerne que la vie peut être moins dure s'il se déclare capable de manier les pinces. En effet, dès qu'ils le savent peintre, les officiers boches lui demandent le portrait de leurs femmes et le leur. Lui, alors, a une idée géniale.

— Volontiers, dit-il. Mais je suis cubiste.

— Kubiste ! Hoch ! Kolossal !

On lui fournit des vermillons, des ocres, des outre-mers, et il sabre la toile de géométries absconces. Ça hurle, c'est la faillite de tous ses principes. Mais on s'arrache ses productions ; il ne suffit pas à la peine. Le bon goût allemand râfle tout. L'académisme pompier d'antan est, là-bas, un illustre moderniste.

Déjà quelques amateurs berlinois se sont disputé la possession de ses ignobles chefs-d'œuvre.

Mais que dira M. Bonnat, au retour ?

Le Veilleur.

Méditations d'un optimiste

Nos soldats ont dorénavant des canons et des munitions. Ils ont quelque chose de plus : ils ont des bonnets de police.

J'entends que les esprits moroses et les cœurs tristes demanderont quelle importance cela peut avoir au point de vue de la victoire finale. Cela a une importance considérable à mon gré.

Les canons et les munitions, ce n'était, en somme, pour des soldats, que l'essentiel et l'indispensable. Les bonnets de police, c'est le luxe et le superfétatoire. Pour avoir assez, il faut avoir trop, dit un dicton.

De toutes les preuves que l'on pourra donner de la prospérité française, pendant la grande guerre, je n'en connais pas de plus démonstrative que celle-ci : depuis le 4 avril 1914, le soldat français a changé quatre fois de coiffure.

Il porta d'abord le vieux képi rouge. Malheureusement, il était si voyant et si peu pratique que l'on dut, dès les premiers jours, le recouvrir d'un morceau de toile bleue.

Grâce à cette protection, il était encore en fort bon état, lorsqu'on le remplaça par le képi horizon. Et c'était, sans aucun doute, beaucoup plus pratique.

Mais le képi horizon ne dura que l'espace d'un rayon de soleil. Le casque, dit bourguignotte, le remplaça bientôt. Il avait toutes sortes d'avantages.

Les soldats, munis d'un casque et d'un képi, n'osaient plus rien espérer, lorsqu'un jour l'ordre vint de remplacer tous les képis par des bonnets de police. Et comme rien n'en révélait le besoin, comme seule une pensée d'élégance et de coquetterie pouvait présider à cette transformation, nos soldats furent bien contents.

Un pays, accablé par les charges militaires que nous connaissons et qui, en pleine guerre, sans autre préoccupation que celle de l'esthétique, fabrique en plus de tant d'effets d'armements et d'équipements quatre millions de bonnets de police uniquement « pour que ça soit plus joli », est vraiment un pays où il serait absurde de nourrir une inquiétude pour l'avenir.

La « mode parisienne » a trouvé spontanément une heureuse réplique à cette « mode du front ».

Lorsque le « poilu », inquiet, arrive en permission de six jours à Paris, il se demande si ceux de l'arrière tiennent toujours, si les aspects de la ville ne sont pas bouleversés, si la vie en somme continue.

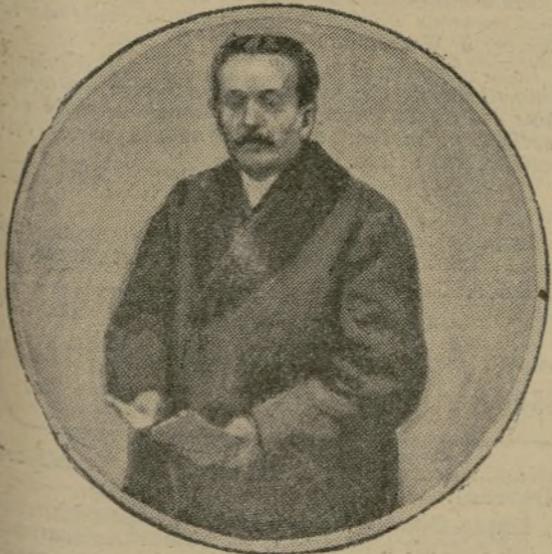
Quelle n'est pas alors sa joie de constater que si tout est toujours pareil, tout continue cependant à se modifier selon le rythme harmonieux des saisons. Ce ne serait rien que les boutiques soient aussi somptueuses, que les femmes soient aussi élégantes, que les antiquités soient aussi falsifiées, que les bijoux soient pareillement torturés. Ce qu'il y a de charmant, c'est que tout cela subit, comme d'habitude, le caprice des bouleversements trimestriels et la fantaisie absurde et touchante de la mode.

Il y a mieux : la guerre nous a valu la transformation du parapluie des femmes. Court, trapu, solide et muni d'une lanière, à l'instar des anciens gourdins, le parapluie moderne est vraiment un parapluie de guerre.

Et, du coup, voici le « poilu » rassuré. La France est riche. Son patrimoine moral est intact. Pas civils tiennent.

Candide.

Les obsèques des victimes du zeppelin



M. MALVY

Ministre de l'Intérieur, prononçant son discours à la mairie du vingtième arrondissement

(VOIR PAGE 7)

POUR LA COMMUNAUTÉ D'ACTION DES ALLIÉS

M. Briand partira demain pour l'Italie

Il nous est enfin permis d'annoncer — le mot annoncer convient, quand il s'agit d'une nouvelle qui a traîné dans tous les journaux, sauf ceux de Paris — que M. Aristide Briand, président du Conseil, partira demain mercredi, pour l'Italie.

M. Briand sera accompagné dans ce déplacement de M. Léon Bourgeois, ministre d'Etat.

Le général Pellé, sous-chef d'état-major général (qui fut notre attaché militaire à Berlin) et de M. de Margerie, directeur aux Affaires étrangères.

Le voyage de M. Briand en Italie continuera la série des conversations si utilement instituées, depuis quelques semaines, entre les gouvernements de l'Entente; c'est la suite logique de la récente visite à Londres de notre président du Conseil. Il est intéressant, au moment où l'offensive austro-allemande dans les Balkans a posé plus immédiatement des questions méditerranéennes, que des échanges de vues, entièrement confiants et précurseurs de décisions communes, règlent suivant un plan étroitement concerté l'action convergente des puissances alliées sur les différents points du théâtre des opérations.

Ferdinand de Bulgarie accepte des croix mais pas de conseils

Nous annonçons hier un échange de politesses entre le roi de Saxe, souverain adjoint à l'empereur Guillaume, et son collègue de l'état-major allemand, le roi de Bulgarie. Les monarques associés se décorèrent entre eux, afin de fournir aux dociles agences le thème de dépêches rassurantes pour l'opinion de leurs sujets; la vérité est que les relations entre Bulgares et Allemands sont de plus en plus tendues. La prochaine fois que Ferdinand trahira quelqu'un, le kaiser a peur que ce ne soit lui-même.

Attaquer Salonique représenterait pour les Bulgares un coup qu'ils préfèrent ne pas risquer; la position des Alliés est assurément très forte. Nos avions ont dirigé contre le camp de Patrich un raid qui n'y frappa que des combattants (les zepelins préfèrent tuer des femmes et des enfants) et dont l'impression a été profonde. Franchir la frontière grecque serait peut-être déclencher l'hostilité d'une armée dont tous les soldats n'ont pas pour l'Allemagne ni surtout pour ses alliés, les indulgences du roi Constantin.

Ferdinand tempore. Les Bulgares veulent, avant tout, dominer dans les Balkans, aux dépens de leurs voisins immédiats; « ils ne sont en guerre qu'avec la Serbie »; les souvenirs de 1913 les invitent à une stricte prudence; car la Roumanie pourrait bien, avant longtemps, rééditer la politique de la brève campagne qui aboutit au traité de Bucarest. Servir de tampon entre les Alliés et les Austro-Allemands est un rôle qui convient peut-être à l'intelligence obnubilée par l'orgueil d'un Eeover pacha, mais qui ne tente pas la subtilité plus affinée du roi des Bulgares. Ferdinand est nommé grand'ordon d'un ordre de Saxe; soyons sûrs qu'il est mal noté à Berlin.

Si les Bulgares hésitent, les Austro-Allemands, au contraire, se rapprochent de Salonique; ils rassemblent des troupes à Monastir et leur grosse artillerie descend de Nich vers la basse vallée du Vardar. Il se produit aussi un déplacement d'ouest en est de contingents turcs d'artillerie et d'infanterie; la garnison de Constantinople comprend dès maintenant trois ou quatre régiments allemands, tandis que des Turcs, au nombre de 30 à 40.000 se groupent autour de Smyrne. Nous avouons ne pas attacher grande importance à cette menace à peu près platonique d'une attaque contre la Mésopotamie ou contre l'Egypte; nous voyons là plutôt la preuve que les Turcs redoutent des actions locales de leurs adversaires sur des points où il ne s'en est point produit jusqu'ici.

La péninsule des Balkans, enfin défendue à Salonique et bientôt, nous l'espérons, sur les côtes d'Albanie, ne réserve plus aux Alliés les surprises que nous craignons il y a deux mois. La reconstitution de l'armée serbe à Corfou est en cours, plus rapide qu'on ne l'espérait; des Monténégrins se sont joints aux Serbes; le prince-héritier de Serbie, venant d'Albanie sur un torpilleur français, a débarqué à Corfou, acclamé par une foule immense aux accents de l'hymne serbe et de la Marseillaise. Il se fait là, sans bruit, d'excellente besogne : Ferdinand de Bulgarie ne pousse pas plus vivement ses troupes vers le littoral albanais que vers Salonique. La circonspection de ce joueur expert n'indique-t-elle pas qu'une série est passée?

Louis Bacqué.

"Nous avons vu Attila"



LE GENERAL VON KLUCK

Comme le chef des armées von Klück arrivait dans une des villes françaises les plus voisines de Paris, se croyant assuré alors de la victoire, il fit ranger sur le perron de la villa où il s'était arrêté tous les Français qui s'y trouvaient réfugiés, et là, tenant un fusil d'une main et un revolver de l'autre (j'affirme que les choses se sont passées ainsi), allant et venant, sacrant et maudissant, lui glorieux et vainqueur, la casquette sur la tête, devant ces citoyens libres, confiants, eux aussi, dans la victoire des leurs, il leur cria au visage : « Oui, oui, nous vous tenons; elle est vaincue, votre France; il sera détruit, votre Paris! Nous n'en laisserons pas pierre sur pierre; vos monuments, votre Arc de Triomphe, votre Notre-Dame, votre Louvre, vos palais, vos maisons, nous détruirons tout, nous brûlerons tout; ce sera la terre nue, et les corbeaux y nicheront leur couvée. Nous le haïssons votre Paris, nous haïssons la France, et nous, les Barbares, nous vous montrerons, en effet, que nous sommes les Barbares! » Ceux qui ont entendu et répété ces choses m'ont dit : « Nous avons vu Attila! » (Gabriel Hanotaux. Allocution prononcée à la 17^e matinée nationale, à la Sorbonne.)

LETTE DE PROVINCE

Ma voisine la Joconde

Depuis dix-sept mois, j'ai pour voisine la Joconde. Elle est arrivée brusquement, incognito, un matin d'août, de concert avec tout un chargement de tableaux, solidement emballés, manipulés par de mystérieux déménageurs, sous le regard protecteur de quatre territoriaux et d'un caporal.

C'était le Louvre qui émigrerait. On n'y prit pas garde. A ce moment, on avait bien d'autres soucis. C'était Charleroi, l'angoisse, le grand frisson guerrier pour la défense du sol envahi.

Par des trains parallèles, on ne vit pas davantage descendre dans le Midi, avec les nationales peintures, les tapisseries des Gobelins, les richesses de Carnavalet et de Cluny, les appareils délicats de l'Institut Pas-



Photographie authentique — sinon très bonne — de la fenêtre, toujours fermée, à laquelle Mona Lisa, si on la délivrait de sa caisse, pourrait aller s'accouder.

teur, les coins et les balanciers de la Monnaie, les lingots d'or de la Banque de France, et ce que Paris a de plus précieux, des Parisiennes...

Les jours ont passé. Les Parisiennes, après une très courte migration toute remplie de plaintes sur la cuisine à l'ail, les mauvais lits, la poussière des lavabos,

le pavé de la ville, toutes ces « horreurs » du Midi, qui font mon bonheur, les Parisiennes sont revenues depuis longtemps à Paris; la Monnaie, les lingots, les appareils aussi; seules, la *Joconde* et les toiles ses sœurs sont restées.

Tous les matins, en m'éveillant, je pense à elles, elles sont là, de l'autre côté de la rue, en face de ma fenêtre. Dans un grand immeuble dont les hauts murs de brique rouge doivent lui rappeler Florence, Mona Lisa, claustrée, une fois encore cache son sourire.

C'est dans une ruelle tortueuse qui mène à la basilique romane, une ruelle remplie du bruit des cloches, du cortège des dévotes endeuillées, fréquentée par les amoureux. Le grand mur longe la rue sur une bonne partie de sa longueur; derrière lui, il y a un vaste jardin et une spacieuse maison; un vieux portail y donne accès, flanqué depuis la guerre d'une guérite, devant laquelle, la nuit, une sentinelle fait les cent pas. Baïonnette au canon, ce quadragénaire gascon est mobilisé pour garder la *Joconde*.

Ici, nul ne s'en doute. Les passants de la bonne ville méridionale vont et viennent, plusieurs fois par jour, devant ce portail, ils contournent la guérite; la nuit, ils côtoient la sentinelle; jamais ils ne se sont demandé ce que ce soldat faisait là, il y a tant de factionnaires partout...

Dans le même asile, huit cents toiles dorment dans de grands tiroirs, carrés, oblongs: Rubens, Raphaël, Van Dyck, Watteau, Delacroix, péle-mêle, contre les murs.

Mais personne ne le sait...

Seule, la concierge se doute de quelque chose. Elle a assisté à l'apposition des écriteaux des péristyles: « Défense expresse de fumer », « Passage rigoureusement interdit ». Elle guida même les démenageurs; elle fut discrète la concierge, malheureusement cette exemplaire discrétion fut un grand effort perdu.

Trois jours après la mystérieuse réception, le *Berliner Tageblatt* publiait l'information suivante:

« Par crainte de l'entrée des Allemands à Paris, de nombreux tableaux du Louvre, parmi lesquels la fameuse *Joconde*, ont été transportés à Toulouse. »

Mais, peu de gens en France lisent le *Berliner Tageblatt*. Il n'en est pas moins vrai que, si les Boches sont bien informés, depuis dix-sept mois, j'ai pour voisine la *Joconde*.

J'ai, tous les matins, en me levant, la joie de sentir sa présence de l'autre côté de la rue, derrière le mur, dans une caisse.

Dame errante, que d'aventures, « que de voyages, que de naufrages », elle aura connus! Mais, cette période de guerre, ce drame mondial, lui auront valu, ironie des événements, la plus paisible des tranquillités, un enclos monacal, un cadre mystique, un asile plein d'antique simplicité, l'ombre d'un haut clocher byzantin, derrière une grande muraille de briques rouges, où, sous un joli soleil d'hiver, en son honneur, ont déjà fleuri des violiers et des pariétaires.

Alex Coutet.

LA DÉFENSE AÉRIENNE DE PARIS

Où l'on reparle de la crise

Ainsi qu'ils l'avaient fait mercredi dernier devant la commission de l'armée de la Chambre, le ministre de la Guerre et le sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique se sont rendus hier devant la commission sénatoriale de l'armée à laquelle ils ont fourni des explications sur les mesures prises pour la défense du camp retranché de Paris contre les attaques de dirigeables.

A la suite de cette audition, la note suivante a été communiquée:

La commission sénatoriale de l'armée s'est réunie sous la présidence de M. Clemenceau.

Elle a entendu le général Gallieni, ministre de la Guerre, et M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique, qu'assistait le capitaine de vaisseau Mortenot, chef du service aéronautique de la Guerre, et le commandant Leclere, directeur du service d'aviation au Bourget.

Elle a reçu les déclarations du gouvernement concernant les récentes attaques de zeppelins sur Paris et la banlieue et elle a confié à sa sous-commission de l'Aéronautique le soin de continuer son enquête et de poursuivre l'exécution des conclusions précédemment adoptées par la commission.

Cette séance a été des plus calmes. Le bruit a couru, toutefois, dans les couloirs du Sénat, que M. René Besnard, ému de certaines critiques formulées dans le rapport de la sous-commission de l'Aéronautique, avait manifesté devant plusieurs membres de la Haute-Assemblée l'intention de donner sa démission.

Au sous-secrétariat d'Etat de l'Aéronautique, dans la soirée, M. René Besnard faisait démentir officiellement la nouvelle.

Ajoutons qu'un conseil des ministres doit avoir lieu ce matin.

LEUR MODESTIE

Les rapports de l'état-major allemand sur les attaques en Artois de la fin de janvier sont d'une discrétion inaccoutumée. Le 25, on annonce qu'une tranchée française de première ligne a été attaquée; le 27, que de part et d'autre de la route de Neuville à Vimy un assaut a fait prisonniers un officier et 52 hommes; le 28, qu'un autre assaut a réussi au nord-ouest de la ferme de la Folie, mais que deux entonnoirs de mines ont été repris aux Allemands dans la région de Neuville. On croirait, à lire ces brèves relations, qu'il ne s'agit que d'engagements comme il s'en produit journellement sur tel ou tel point du front, quand l'occasion paraît favorable. En réalité, toutes ces opérations avaient été préparées de longue main en vue d'un grand succès qu'elles n'ont pas obtenu.

Les attaques qui se sont prononcées, en remontant du sud au nord, depuis l'angle formé par la route d'Arras à Lens et celle de Neuville à Thélus jusqu'aux environs de la cote 140, au nord-ouest de la Folie, du 23 au 28 janvier, étaient destinées à abattre quatre saillants de notre ligne. Devant chacun de ces saillants avaient été disposés cinq ou six fourneaux de mine, dont l'explosion a ouvert des entonnoirs de quarante à cinquante mètres de diamètre. La charge d'explosif nécessaire à cet effet est de six à huit tonnes; chacune des galeries avait de trente à cinquante mètres de longueur. Il n'a pas fallu moins de trois mois à l'ennemi pour creuser ces souterrains dans un sol argileux qui étouffait le bruit de son travail.

Malgré le bouleversement des explosions, malgré les bombardements et les tirs de barrage qui les ont suivies, les Allemands ne sont arrivés à enlever que la pointe extrême des saillants visés, au prix de pertes considérables; autour d'un seul des entonnoirs que nous avons repris, on a pu compter cent cinquante cadavres allemands; à l'attaque du 28, trois bataillons, lancés contre un front de 300 mètres, ont perdu la moitié de leur effectif.

Si le succès avait répondu aux efforts de l'ennemi, les journaux allemands eussent insisté à l'envi sur l'excellence de la préparation, l'ampleur de la bataille, l'héroïsme des soldats. Quand l'Allemand est modeste, c'est qu'il cherche à dissimuler une déception ou un échec.

Jean Villars.

LE PUZZLE AUSTRO-HONGROIS

ZURICH. — Depuis le commencement de la guerre, il y a déjà eu plusieurs remaniements dans les drapeaux et les écussons des innombrables pays et populations qui composent l'échiquier austro-hongrois.

On annonce aujourd'hui un nouveau changement qui concernerait la Croatie. Une commission de députés hongrois et croates s'est réunie à Budapest afin de se concerter sur la question des armes communes hungaro-croates.

Il a été décidé que dans la partie inférieure de l'écusson hongrois sera placé l'écusson croate qui symbolisera en même temps la Slavonie et la Dalmatie.

Les préparatifs roumains inquiètent la Bulgarie

Dans un conseil de guerre que le kaiser a présidé à Nisch, et auquel prenaient part les généraux Mackensen et Jekof, il avait été décidé que les Bulgares devraient s'avancer immédiatement sur Salonique. Mais la Bulgarie, avant de s'embarquer dans une aventure contre la base des Alliés, réclame des assurances plus précises en ce qui concerne la neutralité roumaine. Elle ne veut pas, it-elle, laisser sa frontière du nord à la merci de l'armée roumaine magnifiquement équipée. M. Radeff, ministre de Bulgarie à Bucarest, a, chaque jour, des entretiens avec M. Bratiano, président du Conseil.

Les grands canons bulgares fournis par l'Allemagne ont été ramenés de Macédoine et de l'ar-

tillerie lourde a été transportée de Varna à Roustchouk, où on se hâte de la réinstaller. Le correspondant du *Daily Telegraph* à Bucarest dit qu'on annonce des mouvements de troupes turco-bulgares dans la direction de la frontière roumaine.

Les Roumains suivent avec grande attention l'avance des Russes, qui sont maintenant très près de Czernowitz; M. Bratiano tient tête aux prétentions allemandes et n'a pas consenti à démobiler sur la frontière de Transylvanie.

Les Anglais continuent leurs achats de blé roumain et construisent des entrepôts pour en assurer la conservation jusqu'au moment où les transports seront possibles. Pour couper court à des achats dont l'excès pourrait porter atteinte à la consommation du pays lui-même, le gouvernement roumain est disposé à interdire temporairement toute exportation de grains. Voilà qui ne ferait pas trop l'affaire des empires centraux.

ETATS-UNIS ET ALLEMAGNE

Détente ? Attente plutôt !

Même note qu'hier; rien d'officiel n'a encore été communiqué sur l'état des négociations. Cependant, on peut avancer que la note allemande, actuellement à l'étude, n'est pas jugée par le gouvernement américain comme entièrement satisfaisante.

Les diplomates et les journaux sont d'accord pour dire que le règlement de la question repose maintenant sur la légalité des représailles invoquées par l'Allemagne pour justifier sa guerre de sous-marins.

L'Allemagne essaie de se tirer d'un mauvais pas par des jeux de mots; elle exprimerait ses regrets pour la perte des vies américaines et offrirait des indemnités; mais elle continuerait à affirmer la légalité de ses représailles contre le blocus britannique. Aucun Allemand n'a jamais su le prix de la vieille et loyale formule du droit français: « donner et retenir ne vaut. »

Démenti anglais à une nouvelle allemande

LONDRES. — L'Amirauté communique la note suivante:

« Selon un radiotélégramme allemand, la *Gazette de Cologne* déclare avoir reçu de la frontière hollandaise la nouvelle que, lors du récent raid aérien en Angleterre, le navire de guerre anglais *Caroline* a été frappé par une bombe dans la rivière Humber et a coulé avec une grande partie de son équipage.

» L'Amirauté déclare que ni la *Caroline*, ni aucun autre navire de guerre anglais, ni aucun navire marchand n'a été frappé par une bombe dans la rivière Humber, ni dans tout autre port.

Le communiqué britannique

LONDRES. — (Communiqué britannique du front occidental):

La nuit dernière, nous avons occupé trois entonnoirs de mine, près de la route de Vermelles à la Bassée.

L'ennemi a bombardé Ypres pendant la nuit.

De bon matin, les Allemands ont fait éclater une mine au nord de Loos, sans nous causer ni tué, ni blessé. Nous avons occupé un côté de l'entonnoir.

Aujourd'hui, activité réciproque de l'artillerie aux environs de Frise, au nord du canal de la Bassée, à Wytschaete et Ypres.

Le 5 février, il y a eu 28 combats d'avions. Cinq appareils allemands ont été forcés d'atterrir dans les lignes ennemies. Une machine a dû atterrir, son moteur ne fonctionnant pas et son hélice étant brisée.

Un de nos appareils, qui faisait une reconnaissance, n'est pas rentré.

Le câble retenant un ballon observateur ennemi a été atteint par un obus; le ballon s'est envolé.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

du Lundi 7 Février (554^e jour de la guerre)

QUINZE HEURES. — Aucun événement important à signaler au cours de la nuit.

VINGT-TROIS HEURES. — En Belgique, notre artillerie a bombardé efficacement le fortin Vauban, près d'Hetsas, et les tranchées ennemies en face de Steenstraete.

En Artois, un tir de nos batteries a provoqué de fortes explosions dans les lignes

allemandes vers Saint-Laurent (nord-est d'Arras).

Entre Oise et Aisne, un blockhaus ennemi a été détruit à la lisière du bois d'Ourscamps.

En Champagne, un bombardement de notre artillerie lourde sur des établissements ennemis près de Challerange a provoqué un grand incendie.

Canonnade réciproque sur le reste du front.

ÉLIXIR COMBIER

DÉLICIEUSE LIQUEUR (Saumur)

à PARIS, Rue St-Augustin, n° 22

Ayuntamiento de Madrid

DERNIÈRE HEURE

La Suisse prend des mesures contre les propagandistes allemands

La propagande audacieuse et sans scrupule, que les Allemands poursuivent en Suisse, se heurte à une résistance croissante et deux faits significatifs viennent de se produire qui indiquent que les autorités fédérales sont décidées à y mettre un terme.

Le premier fait est l'interpellation déposée au Grand Conseil de Genève sur la distribution de la fameuse brochure allemande tendant à justifier le bombardement de la cathédrale de Reims. Cette brochure, dont nous avons signalé l'apparition, a soulevé les protestations unanimes de la presse romande, qui est indignée de ce qu'elle ait pu pénétrer en Suisse et que les autorités la laissent circuler.

M. Bourquin député au grand conseil, vient, en conséquence, de saisir cette assemblée d'une plainte relative à la mise en vente et au transport postal de ladite brochure. L'affaire viendra en discussion mercredi prochain. M. Fazy, au nom des autorités, fera connaître les mesures qu'elles ont l'intention de prendre.

Le second fait est l'expulsion qui vient d'être décrétée par le Conseil fédéral de l'ancien secrétaire du consul d'Autriche-Hongrie à Genève, un certain Thausing qui, depuis le début de la guerre, s'était donné pour mission de faire espionner et de dénoncer les résidents français, les conférenciers français et les écrivains français de passage en Suisse. Pris lui-même en flagrant délit d'espionnage au détriment de la Suisse, il va être reconduit *manu militari* à la frontière.

Le Canada aussi

LONDRES. — On mande de Montréal au *Daily Telegraph* :

« De promptes mesures ont été prises pour empêcher que de nouveaux attentats soient perpétrés par des agents allemands. »

« La garde qui protège les palais législatifs de Toronto et Québec a été doublée. »

« Les usines à munitions sont également l'objet d'une surveillance spéciale. »

LONDRES. — De Toronto au *Times* :

« On vient d'arrêter à Hespeler deux Autrichiens et un Allemand accusés d'avoir déposé les bombes qui ont détruit une fabrique de machines-outils. On n'a plus aujourd'hui aucun doute au sujet de ce sinistre dont les causes sont dues à la malveillance. »

« Hespeler est une des villes manufacturières du comté de Waterloo dans l'Ontario; les habitants de cette ville sont en grande majorité des Allemands. »

L'affaire des colonels et l'opinion publique suisse

BERNE. — Une délégation de la députation vaudoise aux Chambres fédérales et du Conseil d'Etat du canton de Vaud a remis ce matin au Conseil fédéral la résolution suivante, arrêtée dans la réunion du 4 février dernier :

La députation vaudoise aux Chambres fédérales et le Conseil d'Etat du canton de Vaud décident de faire des démarches pressantes auprès du Conseil fédéral pour le prier :

1° De prendre à bref délai les mesures nécessaires pour que, sans affaiblir la défense nationale, le pouvoir militaire soit subordonné au pouvoir civil; que les compétences de l'état-major soient précisées à cet effet, en tenant compte des expériences faites depuis le 1^{er} août 1914;

2° De délimiter les pleins pouvoirs du Conseil d'Etat aux nécessités actuelles du pays;

3° De convoquer les Chambres fédérales au plus tôt, avant la session fixée au 27 mars, pour les saisir des mesures prises.

L'INSPECTION DES DEPOTS de prisonniers

Le général Verand, ancien commandant du corps d'occupation en Tunisie, vient d'être chargé de l'inspection générale des dépôts de prisonniers de guerre allemands. Jusqu'à ce jour, ce service avait été assuré par la direction du contentieux au ministère de la Guerre.

COMMUNIQUÉ BELGE

Actions d'artillerie intermittentes en divers points de notre front. Nos batteries ont exécuté des tirs de démolition sur des travaux et sur un observatoire ennemis.

L'activité de la marine russe dans la mer Noire

Le *Rousskia Viedomsti* annonce de source autorisée qu'au cours de leur seconde croisière près du littoral sud-est d'Anatolie les torpilleurs russes ont, non seulement détruit 40 voiliers turcs mais qu'ils ont également bombardé trois chantiers de constructions navales.

Lors de leur précédente incursion, ces torpilleurs, indépendamment de 163 voiliers qu'ils avaient coulés, avaient également bombardé les villes de Samsoum, Ounieh et Patz et y avaient causé de grands dégâts, notamment à Samsoum, où ils avaient détruit les dépôts de provisions, les caernes et les bâtiments de la douane.

Bulgares et Allemands devant Salonique

LONDRES. — On télégraphie de Salonique au *Times* :

« Des déserteurs bulgares continuent à arriver chaque jour sur le front franco-anglais. Tous font le même récit et sont unanimes à déclarer que les vivres sont rares dans l'armée bulgare. Ils assurent, en outre, que les Allemands réparent activement un pont sur le Vardar, près de la gare de Stroumitza, et le tunnel de Demir-Kapu, qui furent détruits par le général Sarrail, au moment de la retraite. D'après eux ces travaux exigent encore environ deux semaines, après quoi les communications par voie ferrée pourront être rétablies. En attendant, ce sont des automobiles allemandes qui, jour et nuit, apportent des munitions, du matériel de guerre et des provisions. Celles-ci, toutefois, ne sont pas en quantités suffisantes pour que les troupes bulgares soient entièrement alimentées. »

Après le bombardement de Salonique

Les assureurs anglais sont beaux joueurs

Selon des informations de source autorisée, les marchandises perdues au cours de l'incendie provoqué par le raid du zeppelin avaient une valeur de trois millions de francs. Cent mille seulement étaient assurés.

Plusieurs compagnies d'assurances anglaises ont télégraphié à leurs agents de Salonique d'accepter des assurances de marchandises contre tous les risques de guerre. En deux jours, ces agents ont assuré pour 200.000 livres de marchandises.

Nous relâchons un des consuls arrêtés à Mytilène

Le vice-consul d'Allemagne à Mytilène, M. Pannos Gourtgis, arrêté par les Alliés, est arrivé à Genève cette nuit par l'express de 12 h. 29, venant de Toulon, où il avait été interné. Il était accompagné de ses deux fils qui remplissaient au vice-consulat les fonctions d'interprètes.

Ce sont des soldats hollandais qui abattirent le zeppelin L-19

BERNE. — Suivant une dépêche de Berlin aux *Basler Nachrichten*, le zeppelin « L-19 » aurait été abattu par une fusillade provenant de l'île hollandaise Ameland. Ce sont les soldats hollandais qui auraient détruit et fait tomber le dirigeable.

Les rebelles chinois sont contenus par les troupes régulières

CHANG-TOU. — Des combats se livrent tous les jours à quinze milles au nord-est de Sui-Fou. Les rebelles du Yunnan redoutent de s'avancer plus loin parce qu'on annonce l'approche de forces gouvernementales importantes.

Les rebelles placent de l'artillerie sur les collines environnant Sui-Fou, mais toutes les routes conduisant à cette ville sont commandées par les troupes du gouvernement.

PÉKIN. — On annonce officiellement que les forces du gouvernement ont défait les rebelles à seize milles au nord-est de Sui-Fou; elles se sont emparées de positions importantes, tuant ou faisant prisonniers 300 rebelles et capturant deux canons de montagne, ainsi que de grandes quantités de munitions.

La Bohême s'oppose à l'union douanière allemande

BERNE. — L'enthousiasme des premiers jours en faveur d'une union douanière avec l'Allemagne diminue de plus en plus en Autriche-Hongrie. L'opposition la plus importante part de Prague, centre de la vie industrielle et commerciale de Bohême, la province la plus industrielle de l'empire des Habsbourg.

La *Neue Freie Presse* du 5 février publie, en effet, le discours prononcé par le président de la Chambre de commerce de Prague, M. Nemeč, grand industriel. Ce discours a été prononcé à la réunion de la Chambre de commerce de jeudi dernier. M. Nemeč a fait les déclarations suivantes :

« L'avenir de nos exportations économiques n'est pas en Allemagne mais en Orient. C'est de ce côté que nous devons tourner toute notre attention. Tous les arguments présentés en faveur d'une union douanière avec l'Allemagne ne résistent pas un instant à la critique. Un obstacle infranchissable s'oppose à une union douanière intime entre les deux empires : leurs intérêts ne sont pas solidaires mais concurrents. L'intimité économique des deux empires n'assurerait à aucun d'eux l'indépendance industrielle. »

« Tout comme avant, ils seront obligés chacun d'importer de l'étranger les matières premières nécessaires à leur industrie : matières textiles, caoutchouc, résine, produits coloniaux, épices, métaux, produits chimiques, fruits, etc. C'est notre industrie, somme toute, qui courra le plus grand danger en cas d'union douanière. »

La Chambre a écouté avec intérêt les déclarations de son président et a adopté à l'unanimité ses conclusions.

Défense de parler de paix en Allemagne

GENÈVE. — Le *Vorwaerts* annonce qu'une réunion, à Breslau, de l'Association prussienne pour le vote des femmes a été dissoute, parce que la conférencière, Mme Kirchoff, de Brême, avait touché, dans sa conférence, aux questions concernant les mesures à prendre pour amener une paix durable.

A Berlin, une autre réunion publique, dans laquelle le député socialiste Bauer voulait discuter plusieurs mesures prises par le gouvernement, a été également dissoute.

L'éducation militaire de la jeunesse allemande

GENÈVE. — La question de l'éducation militaire de la jeunesse allemande a été débattue au cours de la séance du 4 février de la commission des finances de la Chambre des députés de Bavière. Le représentant du ministère de la Guerre a fait connaître qu'une loi d'empire réglant cette question était à l'étude et déjà presque prête. De toutes façons, cette partie de l'éducation de la jeunesse allemande serait entièrement abandonnée à l'autorité militaire qui, à partir de la dix-septième année, se réserverait une demi-journée par semaine dans le plan d'études scolaires.

L'annonce de ce projet de loi a donné lieu à une vive discussion. Un socialiste s'est écrié : « Le peuple allemand ne peut donc plus espérer une diminution des charges militaires après la guerre? Il faudra donc voir si, à toutes ses charges, il peut encore joindre celle-là. »

Les autres orateurs ont déclaré que les intentions de l'autorité militaire représentent, en effet, une extension considérable du service militaire allemand. A la fin de la séance, le président de la commission a résumé les débats en disant que les propositions de l'autorité militaire « rencontreraient la plus forte et la plus vive opposition de la part du Parlement parce qu'elles sont une atteinte à la vie économique même de la nation ».

« On devrait éviter, se sont écriés plusieurs orateurs, d'inquiéter en ce moment le peuple allemand d'une façon pareille. » Le rapporteur, de son côté, a reconnu que tous les partis sans distinction, étaient opposés au projet de l'autorité militaire. (*L'Information*.)

François-Joseph est satisfait de ses troupes

L'empereur François-Joseph a reçu, en audience, le bourgmestre de Vienne qui lui a rendu compte de son voyage sur le front sud-occidental. L'empereur a relevé, à cette occasion, les grands services rendus dans cette guerre par les troupes de la capitale et de la Basse-Autriche ainsi que par les services sanitaires.

Scène de la rue à Salonique



Toujours pleins d'entrain et de bonne humeur nos soldats ont, dès les premiers jours, fraternisé avec les soldats grecs. Témoin cette scène où l'on voit un poilu offrant du feu à un pittoresque evzone.

La tranchée "parquetée"



Voici une tranchée dont les occupants n'auront pas besoin de se botter de caoutchouc pour éviter les rhumatismes. Ce moyen, qui se généralise sur le front, est le meilleur pour lutter contre l'inondation.

Reconnaissez-vous dans ce groupe un de vos chers disparus ?



Cette photographie a été remise au maire de Nantes par M. Ch. Robaux, réfugié belge à Briouay (Yonne). Elle représente vingt soldats français blessés et soignés dans un hôpital de Bouillon (Luxembourg belge). Ces prisonniers n'ont pas pu donner de leurs nouvelles à leur famille depuis la fin d'août 1914, date à laquelle ils ont été emmenés en captivité.

Paris fait d'émouvantes obsèques aux victimes du zeppelin

Les funérailles des victimes du zeppelin qui, dans la nuit du 29 au 30 janvier, assassina de paisibles habitants d'un quartier populaire de Paris, ont été célébrées hier avec la solennité et la dignité qui convenaient.

Vers 7 heures du matin, six fourgons des pompes funèbres avaient transporté de la Morgue à l'église Notre-Dame-de-la-Croix les cercueils contenant les restes de ces pauvres gens.

A l'église

L'église avait été décorée de tentures noires artistiquement disposées et de drapeaux tricolores. Un catafalque monumental était érigé dans la partie médiane de la nef. Un service d'ordre important avait été organisé rue Julien-Lacroix et rue Etienne-Dolet, où la foule se pressait, émue et recueillie. Les honneurs militaires étaient rendus par deux compagnies du 230^e régiment territorial.

Dans le chœur de l'église, nous reconnaissons le représentant du président de la République, M. Denys Cochin, ministre d'Etat; nombre de sénateurs, de députés, de conseillers municipaux et de notabilités officielles. Les familles des victimes forment une assemblée douloureuse devant laquelle chacun s'incline respectueusement.

M. Laurent, préfet de police, reçoit Mme Poincaré, qui arrive accompagnée de Mme la colonelle Renaud.

Devant l'église, sur deux chars trainés par des prolonges d'artillerie, les couronnes sont amoncelées. Il est impossible de les citer toutes. Notons, d'après les inscriptions que nous pouvons lire sur quelques rubans, les couronnes offertes par le personnel des maisons de commerce dans lesquelles il y eut des victimes; les gardiens de la paix à leurs collègues tués; les élèves de l'Ecole commerciale de Pelleport à leur camarade tué; la Colonisation française; les Anciens du 2^e zouaves; les habitants de la rue Haxo; les habitants de la rue de Ménilmontant; la Colonie italienne de Paris; la Ville de Paris; la municipalité du vingtième arrondissement, etc. Nous remarquons aussi la couronne envoyée par nos confrères portugais le *Diário di Noticias*, de Lisbonne, et les *Noticias de Porto*.

Mgr Amette, cardinal-archevêque de Paris, avait tenu à présider en personne la cérémonie religieuse. Ce fut lui qui donna l'absoute, après qu'il fut monté en chaire pour prononcer une émouvante allocution.

A la mairie du XX^e

A l'issue de la messe, dite par M. l'abbé Pottier, curé de Notre-Dame de Lourdes, les cercueils, recouverts de drapeaux tricolores, furent placés sur sept chars traînés par des attelages d'artillerie, et le cortège se mit en marche.

Par la rue Etienne-Dolet, le boulevard de Ménilmontant et l'avenue Gambetta, il gagna la place Gambetta, où se trouve la mairie du vingtième arrondissement. C'est là que seront prononcés les discours, d'une tribune ornée de draperies noires et de drapeaux tricolores, autour de laquelle viennent se placer, face aux chars funèbres alignés sur la place : MM. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés; Malvy, ministre de l'Intérieur; Chaboseau, représentant M. Briand, président du Conseil; Crozet, délégué du garde des Sceaux; les généraux Clergerie et Galopin; Delanney, préfet de la Seine; Monestier, Lerolle, Lauce, Lefas, Demoulin, Maugé, Renaudel, Laval, Ignace, Mistral, Brunet, Guichard, etc.; MM. Adrien Mithouard, président du Conseil municipal, et Ernest Gay, vice-président, entourés de leurs collègues.

L'hommage du gouvernement

M. Malvy, ministre de l'Intérieur, prend le premier la parole. Voici les passages essentiels de son discours :

Au nom du gouvernement de la République, dit-il, je salue avec émotion les nouvelles victimes d'un odieux attentat et je dépose sur leur cercueil l'hommage de la nation. Impuissants à faire triompher leurs armes dans une lutte loyale au grand jour, soldats contre soldats, drapeau contre drapeau, nos ennemis viennent tuer en pleine nuit, à Paris, des vieillards, des femmes et des enfants.

Cet acte criminel peut n'apparaître que comme une manifestation de barbarie, une entreprise de destruction systématique; il est aussi le résultat d'un plan préconçu, d'un système de guerre bien établi. Les Allemands savent que la nation qui vaincra devra la victoire non seulement à la valeur de son armée, mais aussi à la force morale du pays.

...Déjà, depuis de longs mois, dans les départements qui ont subi les douleurs de l'invasion, ils s'efforcent de persuader à nos malheureux compatriotes que la France les oublie et que seule l'Allemagne sera capable de soulager leurs misères et de rebâtir leurs foyers détruits. Ils insinuent perfidement à ceux d'entre eux qui nous reviennent que certaines régions de notre

grand pays resteront sourdes à leur infortune, comme si la France républicaine, une et indivisible dans une même pensée patriotique, pouvait ne plus rester une et indivisible dans une même pensée de solidarité nationale.

Aujourd'hui, c'est Paris qu'ils ont voulu atteindre. Paris, l'âme de la France, le foyer des civilisations modernes, la ville qui concentre et reflète les sentiments, les traditions, le génie de tout un peuple.

Il faut frapper, effrayer, terroriser l'esprit français et en même temps relever le courage des populations allemandes en offrant à leur imagination des succès faciles et retentissants. Mais ce jeu de pirates, s'il a satisfait par un mirage de victoire l'opinion germanique, ne fait que raidir davantage la tenace et énergique résolution de notre grand peuple. Et c'est toujours la même erreur dans laquelle nos ennemis sont tombés dès le début de la guerre; ils n'ont jamais connu la France. Ils nous ont assaillis brutalement, sûrs de leur proie, avec la pensée qu'ils trouveraient une France divisée, déchirée. Et c'est un peuple vibrant d'une même âme et d'un même cœur qui s'est dressé devant eux au jour du danger.

... A la vue de ces morts et de ces ruines, Paris a conservé tout son calme, tout son sang-froid, toute sa sérénité, et, de la foule émue, ne s'élevaient que des cris de confiance, d'exaltation patriotique et de foi sublime dans les destinées de la France et de la République.

Nos ennemis ont pu, momentanément, par un bulletin de victoire facile, tromper l'agitation d'un peuple inquiet; ils n'auront donné aux Français qu'une nouvelle preuve de leur faiblesse morale.

Les autres discours

M. Adrien Mithouard, président du Conseil municipal, succède à la tribune au ministre, qu'il remercie de l'hommage du gouvernement aux victimes parisiennes du crime allemand. Puis il parle de l'attitude de la population de la capitale.

Par la sérénité simple et la noblesse de son attitude, dit-il, elle s'est montrée digne des traditions de son illustre passé; par le pieux pèlerinage qu'elle ne cesse de conduire aux lieux où se sont abattues la dévastation et la mort, elle manifeste aux familles des victimes que leur douleur est celle de la cité tout entière. Je me fais son juste interprète en adressant à ces familles l'expression de nos condoléances, et en leur disant ici que le coup qui les frappe retentit dans le cœur de chacun de nous comme un deuil personnel et que nous n'épargnerons rien pour leur témoigner, non pas seulement par des paroles, mais par des actes, la réalité et la profondeur de nos fraternelles sympathies.

Puis c'est le tour de M. Karcher, maire du vingtième arrondissement, qui flétrit le crime de l'ennemi :

Notre époque, s'écrie-t-il, aura vu l'inauguration de l'emploi des engins de destruction aussi bien dans la profondeur des flots que sur les cimes les plus élevées : c'est la mort partout qui guette les plus innocents, tels les malheureux dont les dépouilles sont devant nous.

Est-ce cela que nous devons attendre de la civilisation ?

Un cri de réprobation presque universellement poussé dit non, c'est donc une paix durable, presque éternelle qui doit sortir du brasier formidable qu'a allumé la barbarie allemande, qui doit marquer la fin de cet empire qui avait déséquilibré le monde, c'est de ses cendres que doit sortir cette ère de paix qui doit nous récompenser de tous les sacrifices que s'est imposés la France qui se sera élevée si haut dans l'Histoire par l'héroïsme de ses enfants.

Après M. Victor Dejeante, député de la Seine, M. Lucien Hubert, sénateur des Ardennes, apporte aux victimes originaires des régions envahies, les époux Douelle, le suprême hommage de leurs concitoyens. Il dit notamment :

Après dix-huit longs mois de captivité et d'oppression, ils avaient enfin retrouvé les joies de la liberté et de la famille. Ils s'y abandonnaient avec sérénité et comment auraient-ils pu concevoir, après tant de dangers et de menaces évités là-bas, que durant leur sommeil paisible et confiant, en plein Paris, la mort, au-dessus d'eux s'élevait si haut dans le calme outragé des étoiles.

Non, s'ils regrettaient le petit village dont ils contaient les peines et les privations, ils espéraient bien de regagner dans l'allégresse du triomphe. Ils étaient comme tous ces rapatriés dont le moral pourrait servir de réconfort, s'il en était besoin.

Ces Français qui ont vécu de longs mois sous l'épée des Allemands n'ont pas faibli, ils ont conservé la foi. Ayant souffert de la guerre, ayant tout perdu par la guerre ils pourraient propager au sein de la France, le doute, la lassitude, l'ironie ou le découragement. Au contraire, ils y apportent, avec le récit de leur malheur, l'exemple de leur force. Ils disent l'espoir invincible qui fleurit chez nous, la confiance inébranlable dans la délivrance prochaine...

Au Père-Lachaise

Les discours sont terminés. Le cortège se remet en marche entre les deux haies de la foule silencieuse. Il se dirige vers le Père-Lachaise, où les vingt-quatre cercueils seront inhumés dans le terrain réservé par la municipalité aux victimes du zeppelin.

Au cimetière, les troupes et les délégations défilent devant les cercueils, puis la foule se disperse lentement.

Vingt-sept mille francs dans un bocal ou Harpagon se fait voleur

C'est une histoire pour fils prodigue! Elle tend à prouver que l'économie mène à l'avarice, et l'avarice à la prison — tout simplement!

Une surprenante arrestation vient d'être opérée à Mascaras (Gers), celle d'un riche propriétaire, conseiller municipal de sa commune, Henri Caumont, âgé de trente-cinq ans, inculpé d'avoir, depuis 1912, commis de nombreux vols.

Les dépêches qui nous parviennent ajoutent au pittoresque de l'affaire. Elles ajoutent aussi à la patiente habileté de la brigade mobile de Toulouse, et particulièrement à celle de l'inspecteur Stellet et du commissaire de police Chaussat, les auteurs de l'arrestation.

Henri Caumont, propriétaire d'une métairie, possédant plus de 40 hectares de terre, n'est pas, en effet, un voleur ordinaire. Riche, actif, intelligent, estimé de ses concitoyens, il s'enorgueillissait de son mandat de conseiller municipal et ne cachait pas une certaine ambition qui le portait à briguer... la direction de la mairie!

Pourquoi vola-t-il? On est, en somme, peu fixé sur ce point. A toutes les questions qui lui sont posées, l'inculpé — qui avoue six cambriolages commis en décembre 1915 et en janvier 1916 — se contente de répondre :

— Que voulez-vous! je suis économe!... Cet Harpagon ne l'était guère, et tout cas, de l'argent des autres!

Voici la liste des principaux méfaits dont il est accusé : août 1912, vol de 2.000 francs à la métairie Duraigue, à Bassoues; octobre 1912, deux tentatives de vol à Sieurac et Floures; novembre 1912, vol de 1.712 francs à la métairie Beth, à Sanset, commune de Mascaras; février 1913, vol de 1.900 francs à la métairie Lascombes, à Mascouras; année 1914, trois tentatives dans la même région; décembre 1915, deuxième vol de 3.200 francs à la métairie Beth; enfin, en 1916, quatre expéditions fructueuses exécutées dans l'ordre suivant : métairie Forgues, à Laoucaou, commune de Mascaras, 3.800 francs; métairie Dumont, au Mouhet, commune de Bassoues, 7.200 francs; métairie Villas, à Lapèze, 10.400 francs; métairie Debrène, à Lavaraet, 150 francs, quelques cartouches de fusil, une tabatière en argent, deux clefs, et, le 25 janvier, à la métairie Laffargue, à Hourton, commune de Bassoues, une obligation de chemin de fer, trois clefs, etc.

Ce dernier vol, d'ailleurs — économie mal entendue — coûta cher à son auteur.

Attirés par le bruit qu'il faisait en démolissant sous l'escalier de la maison une épaisse cloison en chêne dissimulant la cachette renfermant le magot convoité, les paysans accoururent. Mais la porte principale de la métairie, barricadée à l'intérieur, résista et Henri Caumont eut le temps de s'enfuir par une issue ouvrant derrière la maison. Cependant, Caumont avait été vu près de la métairie. C'est ce qui amena son arrestation.

Les perquisitions opérées au domicile de ce notoire bandit ont réservé des surprises. Quand il se décida à faire des aveux, il conduisit lui-même les policiers dans un champ inculte, à 400 mètres de sa métairie, où au pied d'un genévrier, il avait enfoui le produit de ses cambriolages. Il y avait là, dans quatre bocaux en verre, un sac de toile et une cassette en fer, environ 27.000 francs en or, argent et billets.

De la part d'un avisé capitaliste, le placement était bizarre. D'autres, il est vrai, ont été plus fructueusement combinés par lui.

Depuis qu'il se livrait à ses cambriolages, Caumont avait acheté quelques meubles, construit un hangar, réparé sa maison, payé quelques vieilles dettes, acheté un attelage et arrondi son bien de deux prés.

Il est vraiment regrettable que la police soit intervenue. Caumont, précisément, marchandait un troisième pré!

Nous commencerons vendredi la publication d'un roman nouveau

L'HISTOIRE DE JANINE

que M^{me} Jeanne de Fleury a écrit spécialement pour les lecteurs d'Excelsior.

L'œuvre, parfois malicieuse, parfois imprégnée d'émotion, raconte un drame de sentiment et met en lumière un admirable caractère de femme.

Nos lecteurs suivront les péripéties de

L'HISTOIRE DE JANINE

avec un intérêt sans cesse grandissant.

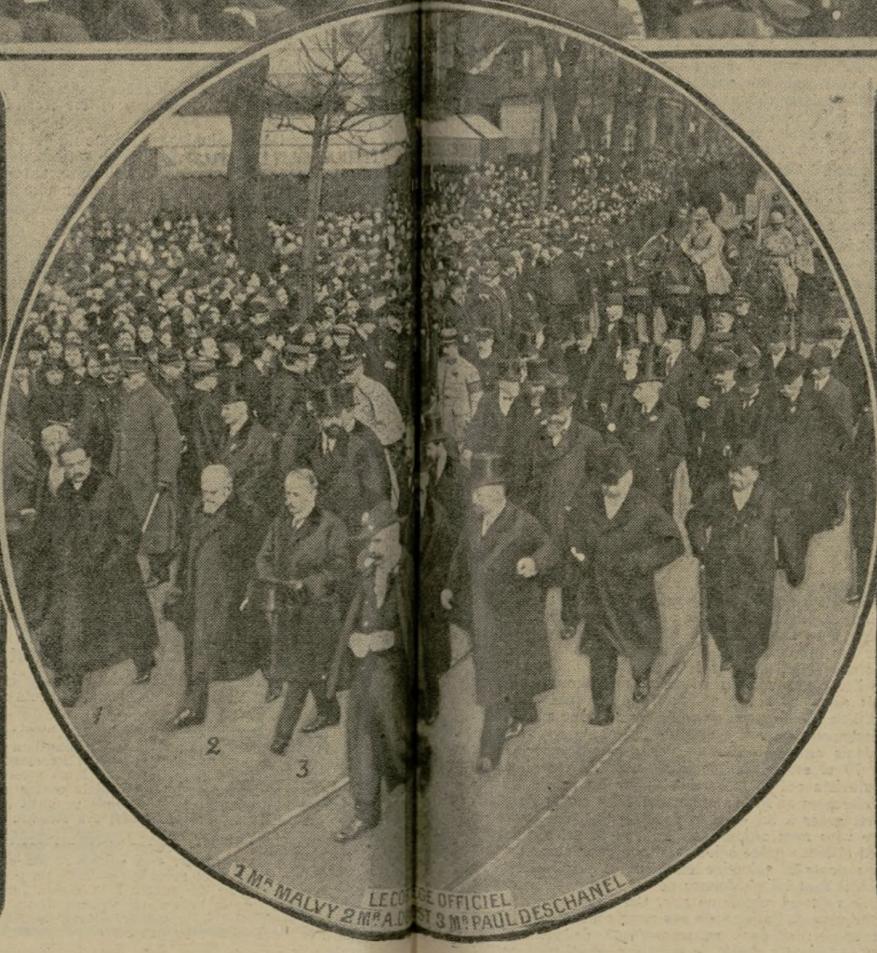
Paris a fait, hier, d'imposantes funérailles aux victimes du zeppelin



LA FOULE DEVANT LA MAIRIE DU 20^e ARRONDISSEMENT ÉCOUTANT LE DISCOURS DE M^r MITHOUARD



LES FLEURS DES ENFANTS DES ÉCOLES



1 M^r MALVY 2 M^r A. DUBOST 3 M^r PAUL DESCHANEL
LE CORTEGE OFFICIEL



LA DÉLÉGATION DES INFIRMIÈRES

C'est en présence d'une foule considérable que furent célébrées, hier, les obsèques des victimes du zeppelin. La cérémonie religieuse, présidée par Mgr Amette, archevêque de Paris, eut lieu à Notre-Dame-de-la-Croix, à Ménilmontant. Le cortège s'est dirigé ensuite vers la mairie du vingtième arrondissement. Une tribune y était dressée, autour de laquelle prirent place MM. Deschanel, Dubost, Briand, Malvy, Mithouard, etc... Une forte émotion s'empara de la foule lorsque les sept prolonges d'artillerie, sur lesquelles étaient placés les cercueils, vinrent se ranger devant la mairie. Après les discours, le cortège se dirigea vers le cimetière du Père-Lachaise où des troupes et de nombreuses délégations défilèrent devant les cercueils.

Les cadres métropolitains pour la nouvelle armée indigène

La loi du 7 juillet 1900, organisant l'armée coloniale, et la législation sur le recrutement ont établi le régime des troupes coloniales, dans leur rapport avec l'armée métropolitaine, de telle sorte que les militaires appartenant à celle-ci ne peuvent d'une manière générale, sans leur consentement, être envoyés outre-mer. Les hommes mêmes des contingents incorporés dans les corps coloniaux en France ne sont pas astreints à aller servir dans les colonies lointaines.

Ces dispositions légales furent adoptées comme répondant à un vœu pressant de l'opinion publique, émue à juste titre de la situation faite antérieurement, à cet égard, aux jeunes recrues du continent.

Elles vont être modifiées ou, pour mieux dire, suspendues pendant la durée de la guerre, prolongée d'une période consécutive de six mois, dans les conditions que détermine une loi pendante devant les Chambres et dont l'élaboration est déjà avancée.

Le ministre de la Guerre pourra recourir d'office pour le service colonial, à défaut de volontaires, aux officiers subalternes et hommes de troupe gradés de toutes armes et de tous services des troupes métropolitaines, qu'ils appartiennent à l'armée active ou aux différentes catégories de réserves. De plus, les militaires des troupes coloniales servant en qualité d'appelés, pourront être désignés dans les mêmes conditions pour partir aux colonies.

L'appel ainsi fait aux ressources de la métropole a pour but de donner aux cadres de l'armée coloniale proprement dite tous les renforts qu'il faudra pour constituer ceux de l'armée nouvelle indigène dont la levée se poursuit dans nos possessions au delà des mers. Il permettra aussi d'effectuer la relève coloniale qui a dû être suspendue depuis le début de la guerre.

C'est, on le voit, une nouvelle application du principe de la loi du 4 août 1914 qui a proclamé l'unité de tous les éléments de l'armée nationale, actifs, de réserve, de territoriale et sa réserve, en vue de leur utilisation au mieux des nécessités militaires, sans distinction de catégories.

Le Parlement n'hésite donc pas à donner au gouvernement, qui les réclame, les moyens légaux de réaliser dans toute son étendue possible l'organisation des forces indigènes pouvant être en ce moment recrutées. Toutefois, n'oubliant pas les leçons du passé, il a élargi du texte proposé une disposition qui permettait l'envoi aux colonies des militaires âgés de moins de vingt et un ans et n'ayant que trois mois de services. Cette précaution est sage et sera approuvée, ces tout jeunes gens n'offrant pas, en principe, une résistance suffisante pour servir et, moins encore, faire de bons gradés sous des climats pour la plupart tropicaux ou équatoriaux.

Semblable observation ne devrait-elle pas être faite pour les hommes ayant dépassé un certain âge et n'étant pas militaires de carrière, ceux de l'armée territoriale et de sa réserve? Le texte de la loi ne les différencie pas des catégories plus jeunes, appartenant à l'armée active et à la réserve de cette armée. Prendre dans les premières seulement des volontaires ou, tout au moins, établir un ordre de priorité entre les uns et les autres, telle serait, semble-t-il, la formule d'une juste mesure.

En tout cas, il ne s'agit, répétons-le, que d'une dérogation temporaire aux lois fondamentales, dont les principes reprendront vie et plein effet après que les circonstances exceptionnelles qui la motivent cesseront d'exister.

Commandant V...

Les admissions à l'école polytechnique

Le ministre de la Guerre vient de décider que le concours d'admission à l'École Polytechnique en 1914, interrompu par la déclaration de guerre, était clos.

Sont déclarés admis tous les candidats au concours de 1914 déclarés admissibles, soit par le jury, soit en vertu de la décision ministérielle du 12 août 1914.

Tous les candidats interrompus et non admis conserveront, pour les prochains concours d'admission à ladite école, tous les droits que leur donnait leur âge, lors du concours de 1914.

Des avantages spéciaux, qui seront arrêtés au moment des concours, seront accordés à ces candidats en raison des services qu'ils auront accomplis depuis le concours de 1914, et du dommage que leur aura causé l'interruption de ce concours.

La documentation sur la guerre, la plus complète, la plus exacte, est fournie par la collection d'« Excelsior ». Demander conditions spéciales à ses bureaux.

L'ÉVASION INTERROMPUE

Ni Gilbert ni ses compagnons ne seront sévèrement punis.

Mais on les surveillera plus étroitement

Voici de nouveaux détails sur l'évasion des aviateurs Gilbert et Pary :

Samedi soir, à 9 heures, Gilbert, Pary et Martin sont montés dans leur chambre à la caserne de Zurich, disant qu'ils voulaient se coucher. Deux sentinelles du landsturm suisse, hommes âgés de cinquante ans, montaient la garde devant leur chambre. Quelques minutes après, les portes des chambres des aviateurs s'ouvrirent et, en même temps, les trois aviateurs, en costume civil, s'enfuirent par les corridors : l'un d'eux, Martin, put être rattrapé. Gilbert et Pary réussirent à quitter la caserne avant que l'alarme eût été donnée. Tous les trains furent surveillés dans toutes les stations.

Vers minuit, le conducteur du train Zurich-Genève fut frappé par l'aspect suspect de deux personnages, dont l'un portait une fausse barbe noire et de grosses lunettes et dont le signalement correspondait à celui de Gilbert. Le conducteur du train avisa le commandant militaire d'Oltener lorsque le train entra en gare, et Gilbert et Pary furent arrêtés. Sous l'habit civil, ils portaient l'uniforme. La police de Zurich a arrêté ce matin le chauffeur inculpé d'avoir conduit les aviateurs en automobile à la gare.

Les sanctions

Les journaux suisses ne paraissent pas attacher une grande importance à la tentative d'évasion des trois aviateurs français. Ils laissent entendre seulement que Pary et Martin, qui avaient obtenu l'autorisation de travailler dans une fabrique d'automobiles de Zurich, se verront retirer cette autorisation.

Les journaux reconnaissent, d'autre part, que Gilbert, n'étant pas prisonnier sur parole, avait le droit de tâcher de recouvrer sa liberté.

Echappés des bagnes prussiens, des prisonniers russes sont pris pour des bandits

Nous empruntons à notre confrère le Daily Mail l'étonnant récit de cette évasion mouvementée :

De temps à autre, des soldats russes prisonniers en Allemagne, qui ont réussi à s'échapper, arrivent en Angleterre. Quelles aventures ont-ils courues? Le jour, ils se cachaient; la nuit, ils avançaient à travers un pays inconnu, vers un but inconnu. Lorsque les récoltes des champs sont mûres, ils écrasent les épis dans leurs mains et s'en nourrissent.

Quelques prisonniers russes échappés d'un camp sortaient d'un bois à la première lueur du jour, transis, les membres moulus. A un kilomètre devant eux, ils aperçoivent une maison de paysan; ils attendent que la vie s'éveille dans cette maison de Belgique; ils voient le mari sortir pour aller à son travail; ils vont marcher vers la maison quand une compagnie de soldats allemands passe sur la route; vivement ils se retirent dans les fourrés du bois. La compagnie passée, ils s'élancent vers la maison. La femme voit entrer ces vagabonds à l'air hirsute, les visages non lavés, les vêtements en haillons, qui lui erient en russe : « Du pain, du pain ! » La femme, terrifiée, s'exclame, en flamand : « Brigands, assassins ! » La barrière du langage devenait un empêchement tragique à toute entente. Si cette femme continuait à pou ser de tels cris, les Russes étaient perdus.

Ne sachant plus que faire pour lui faire comprendre ce qu'ils étaient, ce qu'ils demandaient, nos Russes tirent de leurs cous la petite croix de métal que porte tout bon orthodoxe et montrent cette croix à la femme. Elle voit et elle comprend. Elle oublie sa terreur, ne songe pas aux seize cents ans de controverse ecclésiastique qu'on soulevée ces deux mots *filioque*; elle donne à chaque Russe un michet de pain, un pot de lait et une pièce de dix pfennigs et ses chaleureux souhaits. La croix avait parlé plus éloquemment qu'aucun langage.

Bien que ces prisonniers succombent en route, beaucoup d'autres sont repris par les Allemands, quelques-uns seulement atteignent la Suisse, la France ou la Hollande.

Dans quelques jours nous mettrons en vente NOTRE COUVERTURE TRICOLORE destinée à conserver notre dernier feuilleton illustré

LA CO. PAGNIE FANTOME

Ayuntamiento de Madrid

Le monsieur de 70

Je ne l'avais revu depuis la dernière reprise de la Vie Parisienne. Ce soir-là, il avait essayé de gâter le plaisir que je prenais à la représentation de la joyeuse opérlette en me confiant ses souvenirs :

— Ah ! jeune homme ! c'est à la création qu'il fallait voir cela !

Et pendant de longs instants, il avait établi la comparaison entre les interprètes de jadis et ceux de notre époque. Selon lui, rien n'était à la hauteur des années disparues et malgré la somptueuse mise en scène et la nombreuse figuration, il regrettait encore ses petits décors d'autrefois. Seule, la sonnette de l'entr'acte put me débarrasser de ce fâcheux et je n'aurais sans doute plus jamais repensé à lui si un malencontreux hasard ne l'avait, avant-hier, replacé sur mes pas...

Vous connaissez d'ailleurs la manière de ce monsieur. Il vous arrête brusquement, il vous prend par un bouton de votre pardessus et bien intelligent ou subtil alors celui qui peut se dégager.

Et, bien entendu, il ne me parla que de la guerre. Non pas, comme vous pourriez le croire, de la tragédie dont nous sommes témoins ou acteurs, mais de sa guerre à lui, de celle de 1870.

La lutte actuelle, il ne la connaît point et ne veut la connaître. Parce qu'il n'avait que vingt ans lors de l'année tragique, seule elle existe pour lui, et comme il vous parlait en temps de paix de la féerie des Variétés, il vous parle maintenant de Buzenval ou de Gravelotte.

— Ah ! jeune homme ! c'est alors qu'il fallait voir cela !

Si je n'ose affirmer que c'est un homme brave, je sais pourtant que c'est un brave homme. Il est parti pour Bordeaux, mais ce ne fut que pour faire plaisir à sa femme à laquelle il ne sait rien refuser; lui, aurait voulu demeurer à Paris. Devant sa concierge effarée, il exposait déjà le bombardement prochain et il demeure encore étonné de s'être trompé dans ses prédictions qui étaient pourtant basées sur des faits certains, puisqu'en 70...

Il ne faut point essayer de lui parler de l'héroïsme de nos poilus, de leur courage et de leurs privations. Immédiatement, il vous conterait ce qu'a pu souffrir son père, qui était garde national, ou son frère, qui devait se lever chaque jour à 3 heures du matin pour aller à la mairie où il aidait à la distribution des bons de viande, de lait ou de pain. N'évoquez jamais devant lui la valeur de notre Joffre ou de Gallieni...

Comment? Ce sont des noms de généraux? Il ne les connaît point :

— Ah ! jeune homme ! si vous aviez connu Faidherbe et Bourbaki!

Briand est ministre : « Ah ! si vous aviez entendu Gambetta ! »

Le mieux, d'ailleurs, si vous rencontrez d'aventure le monsieur de 70, c'est de le laisser parler sans jamais le contredire. Il réfuterait toutes vos affirmations, et pour le seul plaisir d'essayer de se rajeunir il déploierait devant vous la tactique de l'empereur à Sedan ou la non-valeur du plan du général Trochu.

— Ah ! jeune homme ! si nous n'avions pas été trahis!

Et en vous reprenant par un bouton de votre pardessus, il entreprend de vous faire part de ses idées sur le siège de Metz, sans que vous ayez même la suprême ressource de lui brûler la politesse en sautant dans l'autobus sauveur.

Si l'on aperçoit de loin ce monsieur dans la rue, le mieux — croyez-moi — est de changer de trottoir ou d'accomplir un savant arc de cercle qui vous dispense de sa rencontre. Oui, mais comment le reconnaître? En général, il s'en va d'un pas lent et ses regards semblent rechercher la victime attendue. Bien qu'il soit en civil, sa démarche a quelque chose de militaire, il tient sa canne ou son parapluie à la manière d'un sabre, et son chapeau, fièrement campé sur son oreille, prend l'inclinaison des pots de fleurs chers à Détaillé. Dans le Métro, c'est lui qui essaie de lier conversation avec ses voisins ahuris, et je ne suis pas bien sûr que le coup d'œil qu'il jette sur l'affiche « Taisez-vous », qu'il prend pour une offense personnelle, ne soit chargé de haine et de rancune.

Mais au fond, il n'est pas méchant ce monsieur de 70 et souvent même il est utile. Il est aimé des couturiers qui le recherchent pour les précieuses réminiscences qu'il leur apporte sur les modes de jadis. C'est grâce à lui — n'en doutez point, mesdames — que vous avez aujourd'hui la jupe écourtée qui vous sied si bien; grâce à lui aussi que vous aurez demain sans doute la crinoline ou bien les puffs. Et pour cela, il faut lui pardonner de vous ennuyer beaucoup et de vous en vouloir un peu. Car il vous en veut, et pour vous, ô Parisiennes, ses yeux sont encore lourds de haine : si dans sa mansuétude de vieillard, il excuse bien des choses, le monsieur de 70 vous accuse toujours (et heureusement, avec raison) d'avoir des regards plus attendris pour le ruban vert et rose des héros d'aujourd'hui, que pour la rosette verte et noire qui fleurit sa large boutonnière — modestement...

Emmanuel Shéridan.

Où Harden n'est pas à la hauteur de sa réputation

Le pamphlétaire allemand tombe dans le mensonge grossier et sans art.

Bien des gens superficiels s'imaginaient, en France, qu'il fallait voir en Harden tout le contraire d'un pangermaniste. L'erreur était trop évidente pour que la conférence dont nous donnons le compte rendu fût nécessaire à notre édification. Mais beaucoup l'estimaient trop intelligent pour tomber dans le mensonge grossier, dans la mauvaise foi sans artifice, dans la négation de faits indéniables.

C'est une erreur dont il faut maintenant revenir.

Sans rancune de la suppression de sa *Zukunft*, Maximilien Harden, le pamphlétaire allemand, vient de prononcer, devant un nombreux auditoire, une conférence consacrée à l'apologie sans réserve de l'Allemagne et de sa conduite de la guerre.

Le sujet étant de nature à attirer le public — principalement un public aspirant à la paix — car Maximilien Harden devait rechercher les causes de la continuation de la guerre.

On jugera si le conférencier trouva des arguments ou des exposés décisifs.

Les causes de la continuation de la guerre, d'après lui, sont au nombre de trois, qui sont autant d'erreurs où s'obstinent les adversaires de l'Allemagne.

Première cause : « L'Allemagne, dit-on chez les Alliés, a préparé la guerre pendant des années, et par conséquent les Alliés n'ont qu'à attendre le moment où l'avantage de cette préparation n'existera plus. » A quoi Maximilien Harden répond que si les Allemands ont remporté des succès, c'est moins en raison de leur préparation antérieure que parce qu'ils sont et seront capables de s'adapter aux circonstances les plus variées.

Deuxième cause : « L'Allemagne touche à l'épuisement. » Harden répond que rien n'est plus téméraire que de croire à la fin prochaine par épuisement de l'Allemagne.

Troisième cause : « Les racontars relatifs à la barbarie allemande. » Harden nie tout simplement les faits évidents : les pillages, les incendies, les massacres en masse, conformes, d'ailleurs, à la doctrine des théoriciens allemands, qui voyaient dans le terrorisme un moyen d'abrégier la guerre.

Dans la seconde partie de sa conférence, Maximilien Harden n'a pu dissimuler son ardent désir de paix. Ayant reproché aux Alliés leur obstination à vouloir ajourner la date du règlement de comptes, il s'est écrié : « Quelle amélioration serait obtenue si la vérité pouvait franchir les murailles dressées par ces gouvernements et pénétrer jusqu'à l'âme des peuples ! Mais si nos ennemis veulent anéantir l'Allemagne, qu'ils sachent qu'en ce cas la guerre ne fait que commencer pour les Allemands. »

GRAVE !

Les Allemands devront mettre plus d'eau dans leur bière !

GENÈVE (De notre correspondant particulier). — D'après les nouvelles que l'on peut recevoir de Berlin, les Allemands, obligés, depuis longtemps déjà, de rayer de leurs menus mille et une choses agréables à manger, avaient tenu bon pour la bière, cette fameuse bière qu'ils aiment tant, et dont ils sont si fiers : ils continuaient à en boire, et d'assez bonne.

Hélas ! cela aussi va changer. En effet, de nouvelles ordonnances impériales viennent de limiter en Allemagne la fabrication de la bière, des conserves alimentaires et de la charcuterie.

C'est ainsi que les brasseurs devront, pour la fabrication de la bière, réduire d'un cinquième la quantité d'orge employée. La quantité de malt devra être diminuée d'un quart. Les brasseries qui auraient en magasin une quantité d'orge dépassant les trois quarts de celle employée durant le premier trimestre de l'année dernière devront tenir le surplus à la disposition de l'armée. Les contraventions à ces dispositions seront punies de six mois de prison ou de 1.500 mark d'amende.

La fabrication des conserves de viande (vache, mouton, porc, volaille, gibier de toutes sortes) pure ou mélangée à d'autres aliments est interdite. La fabrication de la charcuterie ne pourra employer que le tiers du poids des bovidés, porcs et moutons abattus.

En outre, les fabricants de conserves et de charcuterie ne pourront travailler qu'un tiers des quantités travaillées durant le dernier trimestre de l'an passé. Les contrôleurs de l'Etat pourront, à toute heure du jour ou de la nuit, pénétrer dans les ateliers.

Toute contravention sera punie de trois mois de prison ou de 1.500 mark d'amende... Cela devient grave !

Or, à en croire les voyageurs qui reviennent de là-bas, la moyenne du poids de la population allemande a déjà baissé de quatre kilos !

L'HOMMAGE DE PARIS à Louis Raemaekers

L'humoriste hollandais Louis Raemaekers a offert, hier après-midi, à 4 heures, dans la grande salle des fêtes du Journal, une réception en l'honneur de ses camarades français.

A ses côtés se trouvaient M. Charles Humbert, sénateur, directeur du Journal, et plusieurs de ses collaborateurs.

Au champagne, Raemaekers, dans une allocution prononcée en français, a remercié toutes les personnes présentes de la courtoisie et de l'amabilité qu'elles lui ont témoignées.

M. Cohen, correspondant du *Telegraaf*, lui a répondu en quelques mots.

Aujourd'hui, le dessinateur hollandais sera reçu officiellement par le Conseil municipal, à l'Hôtel de Ville.

Nouvelles parlementaires

Faut-il créer des officiers auxiliaires ?

M. Levasseur et quelques-uns de ses collègues viennent de poser la question par le dépôt d'une proposition de loi tendant à une réorganisation des cadres des services administratifs et sédentaires.

Aux termes de cette proposition, les officiers, âgés de moins de quarante ans, qui, à la mobilisation, appartenaient à une arme combattante et ont été, depuis, versés dans les services administratifs, seraient reversés dans leur arme d'origine et remplacés :

1° Dans la zone des armées par les officiers d'administration qui appartenaient aux services administratifs avant la guerre et dont un très grand nombre n'ont jamais été au front ;

2° Dans la zone de l'intérieur, par les officiers inaptes à faire campagne et versés dans le service auxiliaire.

La proposition de M. Levasseur dit que les officiers, tout aussi bien que les hommes de troupe, ne pourront plus être maintenus plus de deux mois dans la position d'inaptitude et qu'à l'expiration de ce délai ils devront ou reprendre leur service, ou être réformés, ou versés dans le service auxiliaire avec leur grade.

Les sous-officiers du service auxiliaire ayant les aptitudes requises pourraient également être nommés officiers auxiliaires.

Enfin, les docteurs en médecine et les pharmaciens de première classe pourraient être nommés aides-majors auxiliaires dans les formations sanitaires de l'intérieur.

Les officiers auxiliaires et aides-majors auxiliaires seraient, pour la tenue, la solde et les indemnités, assimilés aux officiers de complément à l'intérieur.

Cette proposition est soumise à l'examen de la commission de l'armée.

Nouvelles brèves

Passage à Lyon de 130 Russes évadés d'Allemagne. — LYON. — Un convoi de 130 Russes, appartenant aux différentes armes, marine, infanterie, artillerie et cavalerie, est passé en gare de Perrache. Ces soldats, prisonniers des Allemands, ont pu s'évader. Ils ont été dirigés sur une ville du Midi.

Condamnation à mort d'un avocat luxembourgeois. — BERNE. — Le tribunal militaire allemand a condamné à la peine de mort l'avocat Noppenay, du Luxembourg, qui avait été accusé d'espionnage. La grande-duchesse est intervenue. L'exécution a été ajournée.

Sujets allemands transférés en Espagne. — MADRID. — Les journaux de Cadix annoncent que le paquebot *Catalogne* a reçu l'ordre d'aller à Mouri (Guinée espagnole) pour recueillir un millier de sujets allemands qui seront transférés et internés dans la péninsule.

La tranquillité rétablie en Portugal. — LISBONNE. — L'Union ouvrière nationaliste déclare ne pas être intervenue dans les troubles des 29 et 30 janvier dernier. La tranquillité est rétablie.

Collision en Russie entre deux rapides. — PÉTROGRAD. — Sur le chemin de fer de Windau à Rybinsk, près de Vitebsk, deux rapides sont entrés en collision ; on compte 16 tués et 12 blessés.

Des officiers allemands périssent dans un incendie. — PÉTROGRAD. — Au cours de l'incendie d'une villa, les officiers de l'état-major d'un corps d'armée opérant sur le front de Baranovitch ont péri dans les flammes. Les Allemands, soupçonnant la malveillance, ont frappé la population d'une amende de 75.000 marks.

Terrible incendie en Bulgarie. — BUCAREST. — On signale de Roustchouk un grand incendie. Dix wagons de bidons de pétrole destinés à la ville de Giurgu ont explosé. Les autorités bulgares croient à une malveillance.

Le feu à bord du « Peel-Castle ». — LONDRES. — L'Amirauté annonce qu'un incendie a éclaté ce matin à bord du navire auxiliaire *Peel-Castle*. Des remorqueurs de Douvres ont aidé à éteindre le feu. Il n'y a aucune perte de vie humaine.

TRIBUNAUX

Déserteur et meurtrier

Le jeune soldat Edgar Heylbroch, de la classe 1916, était incorporé, en avril 1916, au 406^e d'infanterie, cantonné à Bangy (Cher). Le 24 octobre, Heylbroch désertait et venait se réfugier à Paris. Sur ses manches étaient cousus les galons de sergent et sur sa poitrine s'élevaient : la croix de guerre, la médaille militaire et la Légion d'honneur. Le déserteur réussit à se faire héberger en racontant à de naïfs auditeurs les prouesses dont il aurait été le héros. Parmi ses victimes se trouvent le propriétaire de l'hôtel Terminus de la gare du Nord et M. Frank, directeur du Gymnase.

Entre temps, Heylbroch tuait des chiens à coups de revolver, histoire, disait-il, de se faire la main.

Le 12 décembre, dans un café de l'avenue de La Bourdonnais, racontant à nouveau ses exploits, il se plaignit d'être sans ressources. M. Capdeville, planton à l'état-major, lui remit 2 francs, et Heylbroch, ne voulant pas être en reste, agrémenta un nouveau récit de faits tellement extraordinaires que le planton eut des soupçons sur la véracité des exploits de son interlocuteur. Il prévint un gardien de la paix qui interrogea le pseudo-héros. Ce dernier, ne pouvant fournir ses papiers, l'agent le conduisit à la Place. Là, le soldat déclara s'appeler Dervier et avoir laissé ses papiers au bureau militaire de la gare de Lyon.

Un sous-officier, le brigadier-fourrier Marcel Hermant, fils de M. Abel Hermant, fut chargé de l'accompagner au commissariat de la gare. Devant le bureau militaire, Heylbroch, s'armant d'un revolver, le braqua sur le sous-officier, et, profitant du premier mouvement de surprise, il prit la fuite. Le brigadier Hermant se mit à sa poursuite en criant : « Au déserteur ! »

Les agents Le Curoff, Louis et Moline se joignirent au sous-officier. Le fuyard, se retournant, fit feu à six reprises sur ses poursuivants ; deux des projectiles atteignirent des passants : M. Salanson et Mlle Pronier, qui furent légèrement blessés.

Rue Traversière, Heylbroch se heurta à l'agent Baron, et il tenta de faire encore une fois usage de son revolver. Le coup ne partit pas, et l'agent Baron le mit en état d'arrestation.

Interrogé, le déserteur meurtrier fit des aveux complets. Le docteur Marie, médecin aliéniste chargé de l'examen mental de l'inculpé, le déclara « un dégénéral physique et mental au discernement insuffisant et incomplet ».

Heylbroch comparait hier devant le deuxième conseil de guerre, assisté de M^e Emile Michon.

Après un réquisitoire modéré du capitaine Montel, commissaire du gouvernement, et plaidoirie de M^e Michon, le conseil de guerre a condamné Edgar Heylbroch aux travaux forcés à perpétuité. Les juges ont signé un recours en grâce au président de la République en vue d'une réduction de peine.

UNE COIFFURE NOUVELLE

Etre bien coiffée, c'est naturellement être coiffée suivant sa physionomie, son genre et son âge. C'est, selon que l'on est brune ou blonde, souriante ou sévère, disposer ses cheveux de façon à faire à son visage un cadre avantageux.

Il ne convient certes pas, lorsqu'on a trouvé une coiffure seyante et bien à soi, de la transformer radicalement suivant le changement de mode ; mais, insensiblement et souvent malgré soi, on la modifie suivant la forme des chapeaux et la ligne des encolures.

Depuis plusieurs saisons, la coiffure en « coup de vent », sans chignon apparent, était la plus portée ; la vogue des modes 1830 incite quelques femmes à adopter la coiffure de cette époque-là. Les cheveux plats plus ou moins tirés dégagant la nuque, le front et l'oreille sont tordus en chignon assez volumineux sur le haut de la tête ou bien noués en grosse coque à la même place. Les figures souriantes et mutines d'aspect très jeune peuvent se trouver avantagées par cette coiffure aux cheveux tirés ; mais quelques ondes donnent un peu de flou à l'ensemble. Quelques bouclettes légères sur les oreilles et les tempes adoucissent beaucoup l'expression. On nous parle aussi du retour possible aux bouclettes du premier Empire et aux anglaises du second ; mais ceci pourra être le complément de telle robe ou de telle autre, ce ne sera certes pas une mode généralement adoptée !...



Coiffure de style 1830

Jeanne Farmant.

DANS LA MARINE

Légion d'honneur et médaille militaire. — Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur et de la médaille militaire. Légion d'honneur : le premier maître pilote Huet. Médaille militaire : le matelot chauffeur breveté Brioux.

Les nominations ci-dessus comportent l'attribution de la croix de guerre avec palme.

ECOLE Boulevard Poissonnière, 19 PIGIER
Rue de Rivoli, 53
Commerce, Comptabilité, Sténo-Dactylo, Langues, etc.

LES CONTES D'EXCELSIOR

L'étonnement du père Bicoque

Autour de la bonne femme et de sa petite voiture, les hommes se pressent.

Quelle aubaine !

— C'est donc ce vieux voleur de père Bicoque qui vous envoie jusqu'à nous ?...

— C'est lui; il a pensé que de votre cantonnement c'était pas facile pour vous de venir jusqu'au village. Alors, j'ai chargé la baladeuse et me voilà !... J'ai du vin, du saucisson, du camembert et des sardines.

— Donnez-moi un litre de pinard, la mère !... N'y a encore que ça pour vous réchauffer !

— Moi, j'prendrai bien un camembert avec un litre de rouge, bien entendu...

— Vous me donnerez son frère...

Bonnes figures aux yeux vifs, aux joues bleues de froid, bonnes figures de braves poilus, dont le nez aspire, en frétilant, l'odeur des victuailles étalées dans la voiture. Et la marchande de s'empreser.

C'est une vieille paysanne ou, du moins, la bonne femme a tout l'aspect d'une vieille paysanne. Les soldats ne remarquent pas qu'elle n'est pas si vieille, que son visage n'est pas flétri, et qu'elle n'a des paysannes que l'accoutrement.

En vérité, l'on peut s'y tromper tant la fanchon, la robe usée, le manteau rapiécé et les gros sabots dénoncent une campagnarde d'origine.

Tout en servant les soldats, la vendeuse, sans en avoir trop l'air, les interroge. Elle est familière et bonne enfant :

— Alors..., comme ça, toi, mon fiston, te v'la au repos ?...

— On est au repos depuis quinze jours, oui, la mère, mais ça va finir ! On r'tourne aux tranchées de première après-demain !

— C'est bien la 2^e compagnie du ... qui est en ayant pour l'instant ?

— Pas une autre ! Des jeunes copains qui en voient de dures et qu'on va relever, nous autres, puisqu'à c't'heure on est bien reposé. Dès qu'ils seront signalés, on file !

— Savez-vous si, dans ces derniers quinze jours, il y a eu beaucoup de blessés à la 2^e compagnie ?

— Pas des tas !... s'pas Michel ? pas des tas ! Non ! par ici, on est assez tranquille depuis un mois ; si y avait pas le froid et pis la boue...

Tout de même, il faut régler ses comptes.

— Alors, combien c'est votre pinard, la mère ?

— Trente sous le litre, mon garçon.

— Et mon frometon ? demande un autre.

— Le camembert est de trente-deux sous...

Déjà, dans les paumes rudes, la monnaie sonne. Aucun ne s'étonne du prix exorbitant. Le soldat ne marchande pas ; il paye n'importe quel prix, jusqu'à ce qu'il n'ait plus un sou... Après ? eh bien ! après... on se passe de ce qu'on ne peut pas avoir. Les « bonshommes » n'en sont pas à un sacrifice près !

Et le père Bicoque le sait bien, ce mercanti qui s'est établi dans les ruines de X... et qui gagne une fortune sur le dos de nos braves. Il a même voulu étendre ses affaires, et il a chargé une acolyte d'aller relancer les soldats dans leurs cantonnements avancés.

Une acolyte ?... Savoir ! car, voilà qu'au lieu de tendre la main pour recevoir son argent la marchande arrête le geste des soldats.

— Hé ! là !... les enfants ! n'allez pas si vite !... On ne peut donc plus rire ?... Trente sous un litre de vin ! vous ne voudriez pas, tout de même ! Je ne vole pas le monde ! Toi, mon petit, donne-moi dix sous et emporte ta bouteille... et toi, aboule-m'en quinze pour ton camembert, c'est bien payé pour des poilus !

Les braves biffins n'en reviennent pas :

— Chouette !... En v'la une bonne marchande ! C'est-y que le père Bicoque aurait perdu la boule, ce vieux sacripant.

Le père Bicoque n'avait pas perdu la boule. Il ignorait tout des réductions établies par sa préposée. Et Dieu sait ce que la mère Faret dut en remettre de sa poche !

Seulement, que voulez-vous, la mère Faret n'était pas la mère Faret ; c'était Mme Faret, dont le fils Maurice, le fils unique et adoré, se battait là-bas avec ses camarades de la 2^e compagnie.

Elle avait été prise de l'envie folle, de l'envie irrésistible de le voir (après seize mois) et de l'embrasser, et, pour pénétrer dans les lignes, elle n'avait trouvé que ce moyen de s'attifer en vieille paysanne et de convaincre le père Bicoque qu'elle lui ferait de belles affaires s'il lui confiait une voiture de marchandises.

Et, pendant trois jours, Mme Faret fit de bonnes affaires ; pendant trois jours, elle vida sa bourse pour ne pas vider indignement celle de nos braves enfants qui se battaient comme se battait son Maurice. Et, le quatrième jour, elle aperçut enfin, sur la route, la compagnie de son fils qui sortait des tranchées, et Maurice lui-même, un bras en écharpe, mais allègre, solide, l'œil clair.

Dans un double cri, la mère et le fils furent dans les bras l'un de l'autre :

— Tu es blessé ?

— Ce n'est rien maman ; un éclat d'obus qui m'a bêtement écorché tout à l'heure. Quinze jours à l'hôteau de Châlons. Mais toi ?... Explique-moi comment tu es sur cette route ! Et cette voiture ?

— Je t'expliquerai, mon grand !... Oh ! je n'en pouvais plus. Je voulais te revoir ! que veux-tu ? Je n'avais pas le choix du moyen... Et tu vois que j'ai réussi ! Maintenant, je ne te quitte plus. Je conduis ma voiture à X..., et, ce soir, je serai à Châlons, près de toi.

Bien que la « mère Faret » soit revenue à X... de très bonne heure, cette fois encore, sa voiture est vide (pour fêter le retour de son fils, elle a tout distribué pour rien) ; et, cette fois encore, elle verse une belle recette entre les mains du mercanti. Mais le père Bicoque reste stupéfait, quand, en même temps, il reçoit le congé de sa vendeuse :

— Ces satanées femmes !... On ne sait jamais pourquoi elles viennent, ni pourquoi elles s'en vont ! Dommage !... Celle-là... elle savait vendre !

Le lendemain, c'est lui-même qui pousse sa voiture. Il ne veut pas perdre un bénéfice que la « mère Faret » lui assurait si facilement.

Sur la route, les poilus attendent :

— Tiens, c'est donc plus la bonne vieille ? On l'aimait mieux que toi, père Bicoque ! Allons, allonge-moi un de tes litres à dix sous.

— A dix sous ! s'exclama Bicoque, c'est trente sous qu'il coûte, mon pinard.

— Trente sous ! voilà quatre jours que ta vendeuse nous le laisse à dix !

— Et ton camembert, combien qu'tu le vends ?

— Le camembert est de trente-deux, toujours.

— Quinze sous qu'elle nous l'a fait payer.

— Quinze sous ! menteur !

Un groupe de solides gaillards entoure la boutique roulante ; les voix se haussent, une colère monte, et les choses commencent à se gâter ; les poilus étendent les mains et, déjà, se servent eux-mêmes.

Heureusement un capitaine intervient et juge la scène d'un coup d'œil.

— Bicoque, mon bonhomme, dit-il d'une voix sévère, ce n'est pas d'hier que je te guette ; tu n'es qu'un vieux brigand. Dans ta voiture, il y en a bien pour vingt-cinq francs : les voici. Vous, mes gaillards, distribuez-vous la marchandise, et quant à toi, mon père Bicoque... un conseil : ne recommence jamais ça ; le prix est fait par la vieille, et il est juste. Si tu majores, je te fais enlever ta licence ! Bicoque a préféré changer de secteur...

Mais il n'a pas encore compris.

Michel Sorbier.

Faits divers

PARIS

Dramatique suicide

Dans la matinée d'hier, vers 10 h. 1/2, une femme s'est jetée dans la Seine du haut de la berge du quai des Célestins.

Auparavant, la malheureuse avait déposé sur le quai des papiers au nom de Héloïse Lebigot, 40, rue Berger. C'est vainement que les agents de la brigade fluviale ont tenté de sauver la désespérée.

Audacieuse agression

Hier matin, un ouvrier corroyeur, M. Joseph Sauvageon, âgé de quarante-neuf ans, passant rue des Gobelins, a été assailli et frappé d'un coup de tête au visage par un individu inconnu qui avait aussitôt pris la fuite.

Dès qu'il eut repris connaissance, M. Joseph Sauvageon constata que son agresseur lui avait dérobé sa montre, un duplicata de livret militaire et divers papiers de famille.

Le coupable est activement recherché.

Mortel accident

Dans l'après-midi d'hier, les gardes républicains Alphonse Bras, trente-cinq ans, et Isidore Boris, trente-cinq ans, de la 7^e compagnie de la garde, faisant partie d'un détachement, ont été serrés, quai de Gesvres, en face du pont d'Arcole, entre deux autos-canonons du 83^e d'artillerie. Le garde Bras est mort à l'hôpital du Val-de-Grâce, où on l'avait transporté. L'état du garde Boris n'est pas alarmant.

BLOC-NOTES

CORPS DIPLOMATIQUE

— S. Exc. sir A. Hardinge, ambassadeur de la Grande-Bretagne, vient de rentrer à Madrid.

— S. Exc. M. Slavine, chargé d'affaires de Russie à Constantinople, est arrivé hier à Paris pour se rencontrer avec M. Moutchakovitch, le président du conseil monténégrin.

INFORMATIONS

— La duchesse de Westminster a quitté Paris pour se rendre en Suisse.

— Le lieutenant Gouttenoire de Toury, amputé d'une jambe à la suite d'une très grave blessure reçue en Champagne, est arrivé à Beaulieu, où il achève sa guérison.

— Le ministre de la Guerre vient de décerner la médaille d'honneur des épidémies à Mlle Colette Kirsch, infirmière-major de l'Union des Femmes de France, à l'hôpital auxiliaire N^o 1 de Châteaudun.

MARIAGES

— En l'église Saint-Pierre du Gros-Caillois vient d'être célébré dans l'intimité, le mariage du lieutenant Joseph de Gouberville, commandant la section de mitrailleuses du 5^e chasseurs à cheval, avec Mlle Antoinette de Rouvroy, fille du comte de Rouvroy et de la comtesse, née de Franqueville d'Abancourt.

NAISSANCES

— La comtesse Henri de Peyronnet, née d'Infreville, a donné le jour à un fils qui a reçu le prénom de François.

DEUILS

Nous apprenons la mort :

De Mme Maurice Leloir, la femme de l'artiste peintre bien connu, décédée hier ;

Du docteur Gaston Duhamel, directeur de la maison de santé de Fontenay-sous-Bois ;

De la baronne Isidore de Beauchêne, née Marie Chantal Comte de Montarama, décédée à Saumur ;

De M. André Querenet, fils de M^{re} René Querenet, avocat à la cour d'appel, décédé, âgé de vingt-cinq ans, petit-fils de l'ancien président de chambre à la cour d'appel ;

De M. Edouard Green, directeur d'une des principales industries d'Épernay.

Du R. P. Charles Caisey, de la Compagnie de Jésus, le petit cateur bien connu à Paris, décédé à Lausanne ;

De M. Charles Ducas, négociant à Montceau-les-Mines, victime de la catastrophe de Saint-Denis ;

De la comtesse Rochaid, née Piccioni, infirmière-major à l'hôpital 52 à Dinard, morte d'une maladie contractée en soignant les contagieux ;

De M. Germain Calmels, président de la Société des Charbonniers en détail de Paris et du département de la Seine, décédé à cinquante-quatre ans ;

De M. Lucien Laurens, premier président honoraire de la cour d'appel de Toulouse ;

De M. Emile Cahen, ancien grand rabbin, décédé victime d'un accident d'automobile, âgé de soixante-seize ans ;

De M. Léon Lallemand, membre correspondant de l'Institut vice-président de la Société de Législation comparée, décédé à Châlons-sur-Marne, âgé de soixante et onze ans ;

Du colonel du génie en retraite Auguste-Jean Lahagré, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à quatre-vingt-deux ans, son domicile, 6, square Latour-Maubourg ;

Du colonel Mairot, directeur du génie de la 13^e région, commandeur de la Légion d'honneur, médaillé de 1870, décédé à Clermont-Ferrand.

LES SPORTS

CYCLISME

Le Championnat d'Hiver. — La course de 30 kilomètres, comptant pour l'épreuve dite Championnat d'Hiver, disputée dimanche au Palais des Sports, a donné les résultats suivants : 1. Marcel Puech, 49 m. 3 s. 4/5. 2. Eugène Oura, 3. Charles Mayer, etc. A la suite de cette épreuve, le classement général s'établit comme suit : 1. Charles Hiff, 17 points ; 2. Marcel Puech, 16 points ; 3. Paul Trébis et Johay, 21 points, etc.

En Italie. — De nombreux concurrents ont pris part à la course Naples-Pozzuoli et retour, course réservée aux étudiants des écoles secondaires : 1. Bellucci, 53 m. 7 s. ; 2. Del Piano, en 54 m. 30 s. Le premier avant, Posillippo Lama, a été déclassé, car il n'a pu justifier de sa qualité d'étudiant.

AUTOMOBILE

Association originale. — Si vous êtes âgé de moins de dix-neuf ans, et si vous êtes capable de construire vous-même votre voiture, vous serez admis dans la « Junior Racing Association ». Cette association vient de se constituer en Amérique, sous la présidence de Harry Hart, qui a déjà enlevé quinze premières places dans des courses automobiles.

Présentez vos autos. — Le service des réquisitions des automobiles à Paris vient de procéder à l'achat de grosses voitures.

Les propriétaires désireux de présenter leurs véhicules à la commission d'achat (et non de réquisition) doivent écrire au Bureau des réquisitions d'automobiles, Hôtel des Invalides (passage de la cour d'Austerlitz) en indiquant la marque de leur voiture, puissance, nombre de cylindres, année de sortie de l'usine, nombre de places, genre de carrosserie, etc. Ils recevront, en cas échéant, une convocation pour présenter leurs véhicules.

Les voitures les plus demandées sont les torpédos de 14 à 25 HP avec glace et capote, les Imousines ou d'au-dela de 18 à 25 HP et les conduites intérieures (avec séparation intérieure) de même puissance. Les véhicules doivent être de bonne marque et ne pas motner au delà de 1911 comme année de livraison.

AVIATION

A l'Aéro Club de France. — Au cours de sa séance de vendredi, le comité de direction de l'Aéro Club de France a fixé au jeudi 30 mars la date de l'assemblée générale statutaire, qui aura lieu dans les salons de l'Aéro Club de France, 35, rue François-I^{er}, à 5 h. du soir. Il ratifia la délivrance de nombreux brevets de pilotes aviateurs et admit à l'unanimité MM. Bédouques de Larenty-Tholozan, Paul-Louis Weiller, Ribaud et Maldan, pilotes aviateurs ; de Villiers de La Noüe, mitrailleur ; Haentjens, aérostatier ; Guillemain, court et Thuillier, industriels.

L'Aé. C. F. rappelle que, depuis le 1^{er} janvier 1916, les militaires appartenant aux troupes de l'Aéronautique qui demanderaient leur adhésion à l'Aéro Club de France sont dispensés du droit d'entrée.

THÉÂTRES

PETITE GAZETTE DE LA COMÉDIE

Depuis la réouverture du 1er septembre 1915, la Comédie-Française a repris son service normal, à la seule exception du relâche du lundi. Tandis qu'en janvier 1915 elle ne donnait que 11 représentations, toutes l'après-midi, elle vient, le mois dernier, d'en donner 37 (26 soirées et 11 matinées). Le chiffre total de la recette de janvier, supérieure à 140.000 francs, dit assez combien est grand et persévérant l'empressement du public, heureux de trouver dans la Maison de Molière cette distraction saine et réconfortante qui, attirant, retenant un moment nos pensées sur de nobles fictions, souvent superbes leçons d'énergie, toujours manifestations éloquents d'un art puissant, délicat ou charmeur, adoucit les douleurs de l'heure présente et retrempe les âmes.

Il est donc temps de reprendre ce contrôle bienveillant des spectacles de la Comédie qui lui fut si profitable ainsi qu'à son public. D'autre part, bon nombre d'habitues de la Maison — j'en ai les preuves — songent souvent à leur cher théâtre dans les tranchées, sous le feu de l'ennemi! Si mes notes du mardi et du samedi sont capables de leur apporter un reflet pâli, mais fidèle, de la vie de la Comédie-Française, j'en éprouverai une sincère joie.

Et maintenant, sans autre préambule, entrons dans le vif du sujet.

Le 6 février 1916 pourrait prendre place parmi ces « beaux dimanches » de la Comédie, si fréquents avant la guerre. De 1 h. 1/2 à 11 heures, on nous a représenté, en matinée : Britannicus et Blanchette, avec une recette de 6.700 francs; le soir, l'Aventurier et l'Anglais tel qu'on le parle, devant une salle comble.

Peu à peu, à loisir, j'entrerai dans le détail des interprétations diverses; je m'en tiens aujourd'hui à un fait important : de Max dans Britannicus. Le débutant jouait Néron pour la septième fois; son succès a été aussi éclatant qu'aux représentations précédentes; je les ai suivies toutes et mon opinion personnelle, longuement mûrie, me conduit à cette conclusion : l'interprétation fort intéressante de de Max est dépassée à la Comédie-Française. Je reviendrai sur le procédé de l'acteur et vous montrerai ce qu'il y a de factice, et aussi de très séduisant, dans son débit et son jeu. Pour cette fois, ma critique, s'élevant au-dessus des personnalités, va s'attacher à un défaut original, que rien ne saurait racheter : la divergence absolue, l'abîme infranchissable qui séparent l'auteur et son interprète de toute la différence de leurs races.

Dans l'art du théâtre, l'auteur et l'acteur doivent se combiner, se pénétrer étroitement; tous deux concourent à interpréter la nature vue, observée sous le même aspect, ou, plus exactement, l'auteur dramatique crée la substance que le comédien absorbe, s'assimile de la façon la plus intime, et lorsque le personnage naît à la scène, il doit être le produit d'une seule conception. Si vous accouplez deux tempéraments de races différentes, vous obtiendrez peut-être un résultat intéressant, original, parfois fort beau, mais toujours quelque chose décelera ce qu'il y a de dissemblable dans les deux individualités créatrices.

Ce que fait de Max est, sans contredit, très artistique; sa façon de parler, de penser et d'agir, s'imprimant dans le texte de Racine, une des plus pures merveilles de la littérature dramatique française, en dénature le sens : aux courbes harmonieuses de notre poésie, de Max superpose des lignes brisées aux multiples recoins; il orientalise la pensée de Racine; son personnage évoque l'image d'une statue du Louvre, aux formes impeccables, sur laquelle on aurait drapé le costume scintillant et bariolé de Nijinski!

Et voilà démontrée la fausseté de cette sorte d'assertion si fréquemment, si légèrement formulée : « L'art n'a pas de patrie! » L'art, au contraire, exprime aussi bien les tendances, les aspirations, les vertus, les faiblesses, les sensations, les visions de la race que celles de l'individu.

Aussi, la Comédie-Française agirait-elle sagement en évitant de se prêter trop souvent à de pareils essais; très louables ailleurs, ils sont déplacés sur ses planches, d'où ils risquent de fausser le goût du public. Une des plus nobles missions de la Maison de Corneille et de Molière, de Racine et de Victor Hugo, n'est-elle pas de demeurer, en temps de guerre, plus jalousement encore qu'en temps de paix, le Conservatoire de l'art français.

Emile Mas.

Une lettre des directeurs de théâtre au préfet de police. — Le préfet de police ayant demandé aux directeurs de théâtre de verser à l'Assistance publique, le jour des obsèques des victimes du zeppelin, le montant du produit des représentations de cette journée, l'Association des directeurs de théâtre de Paris adresse au préfet la lettre suivante :

Monsieur le préfet, Vous avez bien voulu, par lettre en date du 5 février, demander à l'Association des Directeurs de Théâtre de Paris s'il lui serait possible d'inviter ses membres à verser aux représentants de l'Assistance publique, pour le bureau de bienfaisance du vingtième arrondissement, le jour des obsèques des victimes du zeppelin, le montant du produit des représentations de cette journée, à déduction faite des frais qui ont un caractère de réelle nécessité. Nous avons le regret de vous faire connaître que nous ne pouvons accepter le principe de cette contribution. Le

théâtre, si gravement atteint depuis dix-huit mois, est de toutes les industries parisiennes celle qui a été le plus directement frappée par l'attaque des zeppelins.

L'examen des recettes du 23 au 30 janvier et du 31 au 6 février en apporte la preuve frappante; nous les joignons à l'appui de cette lettre.

L'Association a donc décidé de décliner la demande de versement de ces recettes.

Nous devons protester contre la légende des bénéfices de guerre des théâtres et nous saisissons cette occasion pour vous rappeler que les théâtres de Paris supportent seuls, et de façon permanente, l'impôt dit « Droit des Pauvres », ce dont ils éprouvent une légitime fierté. Mais vous ne manquez pas de remarquer avec nous combien il serait plus conforme à l'équité de demander en cette circonstance et en toute autre, où il s'agit de faire appel à la contribution des industries de luxe, la coopération de celles de ces industries qui n'ont pas encore été sollicitées par les pouvoirs publics.

Veuillez agréer, monsieur le préfet, l'assurance de nos distingués sentiments.

Le vice-président en exercice, POREL.

P.-S. — Vous trouverez ci-joint la somme de 500 francs que je suis chargé de vous remettre par l'Association des Directeurs de Théâtre, et que je vous prie de verser en son nom au bureau de bienfaisance du vingtième arrondissement.

Courteline débute. - Antoine rentre

Courteline acteur, Courteline s'interprétant lui-même, voilà un spectacle que ceux à qui il sera donné d'y assister n'oublieront point. Le mordant écrivain jouera, en tournée, un de ses pièces les plus spirituelles, la Paix chez soi.



M. COURTELINE



M. ANTOINE

(Phot. Henri Manuel.)

Et Antoine, lui aussi, va réparaître. C'est sur une scène voisine du boulevard que le grand acteur interprétera prochainement un sketch sur les poilus, qu'il reprendra au Théâtre-Français, à la représentation organisée par le « Bon Feu », où il est possible que paraisse aussi Mme Duse.

A la Comédie-Française. — Aujourd'hui, matinée à 2 heures au bénéfice de l'Œuvre du Blessé ou Malade. Répétition générale de la Figurante, comédie en trois actes, en prose, de M. François de Curel; MM. de Féraudy, Théodore de Monneville, Raphaël Duños, Henri de Renneval; Mmes Françoise Leconte, de Renneval, Berthe Cerny, Hélène de Monneville. Demain, à 8 heures, la Première Bérenice. Première représentation (à ce théâtre) de la Figurante.

A l'Opéra-Comique. — Samedi, la Tosca a été jouée à l'improviste par Mlle Madeleine Mathieu, qui a été très applaudie avec MM. Jean Périer et Fontaine.

Dimanche, en matinée, une salle comble a acclamé, dans le Juif polonais, le jeu saisissant et la maîtrise de M. Jean Périer et ses excellents partenaires, Mmes Edmée Favart et Brohly, MM. de Creus, Audoin, etc. L'orchestre était brillamment conduit par l'auteur, M. Camille Erlanger. La prochaine représentation du Juif polonais est fixée au samedi soir 19 février.

Mlle Lucy Arbell a chanté, en soirée, pour la première fois, le rôle de Charlotte, qui lui a valu le meilleur succès. Mlle Brothier débutera en matinée, dimanche prochain, dans Lakmé. Mlle Marydorska, le soir, chantera Manon.

La répétition générale de la Charmante Rosalie, de MM. Veber et Hirschmann, créée par Mmes Edmée Favart et Camia et M. Jean Périer, sera donnée le 18 février au gala de la Chausserie du Réfugié, avec le premier acte d'Aphrodite (Mmes Chenal et Cléo de Mérode, M. Darnel), le deuxième acte de la Tosca (Mlle Mary Garden) et le ballet de Mârouf (Mlle Sonia Pavloff et M. Quinault).

Au Nouvel-Ambigu. — Ce soir, à 8 heures, première représentation (reprise) de la Petite Fonctionnaire, comédie en trois actes de M. Alfred Capus.

MM. Albert Brasseur, le vicomte de Samblin; Jean Coquelin, Le Bardin; Numès, Pagani; Aldebert, le Docteur; Chambly, Ronju; Lambert, un Soldat; Mmes Juliette Darcourt, Mme Le Bardin; Berthe Fuzier, Suz. Borel; Jeanne Sabrier, Hermance; Blanche Guy, Mme Pagenel; Thérèse Dolny, Riri; Marcelle Dornac, Delphine. Le spectacle finit à 11 heures.

A la Gaîté-Lyrique. — On annonce les cinq dernières représentations de Vous n'avez rien à déclarer? avec M. Félix Galipaux. Jeudi, dernière matinée.

Au Gymnase. — Les Deux Vestales, qui comptent déjà plus de soixante représentations, continuent leur succès de fou rire avec MM. le Gallo, Arquillière, Mmes Alice Nory et Ellen André.

Au théâtre Réjane. — Ce soir, relâche. Demain, à 8 h. 30, Madame Sans-Gêne avec Réjane.

A l'Université des « Annales », 51, rue Saint-Georges, Paris. — Demain mercredi 9 février, à 2 h. 1/2, Milton (le Paradis perdu), conférence par M. Jean Richepin, de l'Académie française.

Aux Capucines. — A 8 h. 30, En franchise! revue; A l'étage au-dessus! Oh! pardon!

MARDI 8 FEVRIER

Comédie-Française. — A 8 heures (abonnement), l'Ami des femmes.

Opéra-Comique. — Relâche.

Odéon. — Relâche.

Ambigu. — A 8 heures, la Petite Fonctionnaire.

Antoine. — A 2 h. 30 et à 8 h. 15 (2 h. 30 jeudi et dim.), la Belle Aventure.

Apollo. — A 8 h. 15, la Cocarde de Mimi Pinson.

Athénée. — Relâche.

Bouffes-Parisiens. — A 8 h. 15, 1^{re} les soirs, Kit (Max Dearly).

Capucines (tél. 150-40). — A 8 h. 30, En franchise! revue; A l'étage au-dessus! Oh! pardon!

Châtelet. — Relâche.

Citoyen. — A 8 h. 30, Ferdinand le Noceur.

Déjazet. — A 8 heures, les Fiancés de Rosalie.

Gaîté-Lyrique. — A 8 h. 30 (nat. jeudi, dim. et fêtes), Vous n'avez rien à déclarer?

Grand-Guignol. — A 8 h. 45, l'Angotse, le Siège de Berlin, Gymnase. — A 8 h. 45, les Deux Vestales. Porte-Saint-Martin. — Relâche. Théâtre Réjane. — Relâche. Palais-Royal. — A 8 h. 30, le Poffu; Hortense a dit « J'm'en f... » Renaissance. — A 8 h. 30, la Puce à l'oreille. Théâtre Sarah-Bernhardt. — Relâche. Trianon-Lyrique. — A 8 h. 15, le Barbier de Séville. Variétés. — A 8 h. 30, Miquette et sa mère. Vaudeville. — Mat. à 2 h. 30, soir. à 8 h. 30, Cabiria, l'œuvre de Gabriele d'Annunzio, musique de librandi di Parma.

MUSIC-HALLS, ATTRACTIONS, CINEMAS

Olympia (tél. 44-68). — 2 h. 30 et 8 h. 30 : Ma Gosse, avec Polaire et Magnard, dix vedettes et attractions.

Gaumont-Palace. — A 8 h. 20, Régina Badet dans Sadoumah; Seboul-Bar après l'occupation des Alliés. Loc. 4, r. Forest, de 11 à 17 h. Tél. Marc. 16-73.

Cinéma des Nouveautés Aubert-Palace (24, Bd des Italiens). — De 2 h. à 11 h., spectacle permanent.

Omnia-Pathé. — Le Rêve d'Yvonne, le Baiser mortel. Actualités militaires : Salonique, la guerre des mines.

Folies-Dramatiques-Cinéma. — Tous les jours, mat. et soir, trois heures de spectacle incomparable. Grand orchestre.

Tivoli-Cinéma. — De 2 h. 30 à 8 h. 30, les Mystères de New-York.

COURS ET CONFÉRENCES

Aujourd'hui, à 5 heures, 54, avenue de la Grande Armée, M. Raoul Allier fera une conférence sur : Une voca-tion de la France.

Aujourd'hui, à 4 heures, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (Ecole d'Anthropologie), M. Hervé fera une conférence sur : Les origines françaises de l'ethnologie.

Aujourd'hui, à 4 heures, 16, rue de la Sorbonne (Ecole des Hautes Etudes Sociales), M. Z. Zaleski fera une conférence sur : La Pologne.

Communiqués

On connaît le groupement « Patria », dont les membres ont décidé de ne plus acheter que des produits français ou alliés, et de ne donner leur clientèle qu'aux maisons françaises qui ont pris l'engagement de certifier sur facture que les marchandises vendues par elles ne proviennent pas d'Allemagne ou d'Autriche-Hongrie. Rappelons que les adhésions à l'Union sont reçues au secrétariat, 131, boulevard Malesherbes, où l'on trouve l'annuaire des maisons françaises ayant pris les engagements exigés par « Patria ».

Arts et Armées (3, rue de la Paix) a organisé une vente permanente au profit de quelques œuvres de guerre. Le comité Arts et Armées annonce en outre quatre expositions en l'honneur des nations martyres : Exposition alsacienne-lorraine, du lundi matin 7 février au samedi soir 12 février; Exposition polonaise, du lundi matin 14 février au samedi soir 19 février. A l'Exposition alsacienne-lorraine, goûter alsacien, servi par des Alsaciennes en costume national. A l'Exposition polonaise, thé polonais servi par des Polonaises en costume historique. Les Expositions serbe et belge seront annoncées à leur date.

La Bourse de Paris

DU 7 FEVRIER 1916

Bon début de semaine, la fermeté a été quasi générale et la hausse a fait de nouveaux progrès dans le groupe espagnol notamment et sur les cuprifères, parmi lesquelles le Rio s'avance à 1.645 au comptant et 1.625 à terme. En banque, on note également dans le compartiment industriel russe une nouvelle et légère amélioration de la Toula à 1.038. En ce qui concerne nos rentes, elles ne se modifient pas : le 3 0/0 à 61, le 5 0/0 à 87,25. Aux fonds étrangers, les Russes ont été plus actifs. On a négocié le 1891 à 57,75; le 1906 à 84,20, le 1909 à 72,05 et le 1914 à 82,35.

L'extérieure espagnole est bien tenue à 89,60. Sociétés de crédit peu modifiées.

Aux actions de nos grands Chemins, on a traité le Nord à 1.140, l'Orléans à 1.000, l'Ouest à 693. Nouveaux progrès des lignes espagnoles, du Saragosse à 412, des Andalous à 336 et du Nord-Espagne à 417.

COURS DES CHANGES

Londres, 28,07; Suisse, 113; Amsterdam, 247; Pétrograd, 176; New-York, 589 1/2; Italie, 87 1/2; Barcelone, 559 1/2.

CRÉDIT LYONNAIS

Bilan au 31 Décembre 1915

Nota. — Les communications étant interrompues avec quelques-unes de nos agences, nous avons dû, en ce qui les concerne, faire état des écritures passées à la date de la dernière situation qui nous est parvenue.

ACTIF

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Espèces en caisse et d. les banques, Fr. 589.453.091,20; Portefeuille et Bons de la Déf. Nation, 992.129.575,67; Avances sur garanties et Reports, 241.479.105,72; Comptes courants, 383.472.204,64; Opérations de Change à Terme garant., 21.240.000,00; Portefeuille titres (Actions, Bons, Obligations, Rentes), 8.633.761,24; Comptes d'ordre et divers, 51.289.639,15; Immeubles, 35.000.000,00.

Fr. 2.322.697.383,62

PASSIF

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Dépôts et Bons à vue, Fr. 592.613.860,74; Comptes courants, 1.048.557.966,95; Opérations de Change à Terme garant., 21.240.000,00; Comptes exigibles après encaissement, 98.814.731,83; Acceptations, 18.650.909,66; Bons à échéance, 15.534.501,13; Comptes d'ordre et divers, 83.367.258,24; Solde du compte « Profits et Pertes des Exercices antérieurs », 18.918.155,07; Réserves diverses, 175.000.000,00; Capital entièrement versé, 250.000.000,00.

Fr. 2.322.697.383,62

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

ZEPPELINADE, par BENJAMIN RABIER



-- Si nous remontions, Gustave...
-- Pas encore... je tiendrai jusqu'au bout!...

FEUILLETON D' « EXCELSIOR » DU 8 FÉVRIER 1916

L'AVIATEUR INCONNU

Grand roman inédit

PAR

MARCEL ALLAIN

CHAPITRE XVI

« A moi! Je t'aime! »

(Suite)

— Je savais mon fiancé... et j'accomplissais mon devoir de Française! Ah! je n'ai pas hésité, je vous le jure!... Tenez! voulez-vous savoir ce que j'ai fait encore pour vous vaincre, misérable? Eh bien, je me suis parjurée! Je me suis fiancée à un homme que je n'aime pas, à Gilbert de Bossy... et cela de façon à pouvoir acheter, avec l'argent qu'il me donnait, l'ordre secret qui changeait l'affectation des appareils!...

Elle riait encore, Josette, elle riait de son rire fantastique :

— Vous pouvez donc bien vous venger, clamait-elle, c'est votre droit! Que m'importe!... Si Nobody vit, c'est grâce à moi!

Oh! la haine qui perçait dans ses paroles, le dégoût avec lequel Josette semblait considérer les deux misérables qui, maintenant, tremblants et pâles, se taisaient, atterrés!...

Mais que se passait-il donc aux côtés de cette maisonnette déserte, dans ce champ tout à l'heure si tranquille, si solitaire, où — l'Homme Noir lui-même l'avait remarqué — les cris les plus perçants ne pouvaient être entendus?...

Voilà qu'une fusillade folle éclatait...
Voilà qu'un brouhaha fantastique s'élevait...
Une voix de commandement, une voix ivre de rage, jetait, en français, l'ordre de vaillance et de courage :

— En avant!...
Alors, d'un sursaut suprême, Josette se redressa, repoussant Felbert...
Et elle hurlait un ultime appel :
— A moi, Nobody! à moi! Je t'aime!...
Dehors, le vacarme redoublait.

CHAPITRE XVII

Glorieusement

— Soldats! emmenez ce misérable!
Par bonheur, les troupiers qui entouraient Nobody, frissonnant de honte pour lui à chacune des insultes que le commandant en chef lui lançait à la face, se précipitaient si vite pour s'emparer de lui que le malheureux aviateur n'avait pas le temps d'achever son geste, n'avait pas le temps de se débarrasser de la vie!...

Par bonheur?...
Etait-ce vraiment un bonheur, que Nobody n'ait pas pu se faire sauter la cervelle?
Tout l'accablait! Tout se liguait contre lui!
La mort eût été, pour ce malheureux, le suprême bienfait...
...Vingt minutes plus tard, seul, désarmé, les mains liées derrière le dos ainsi qu'un malfaiteur,

Nobody se trouvait dans ce même cachot où il avait vu Josette, où, pour la dernière fois, il avait interrogé ses yeux...

Nobody, à cet instant, songea que son agonie commençait...

Il franchissait les dernières étapes du plus abominable des calvaires.

Eh quoi! après avoir, jadis, commis une faute qu'il ne niait pas, mais après avoir fait l'impossible pour se racheter, il fallait donc qu'il en fût arrivé là, à passer, aux yeux de l'armée entière, pour un espion, pour un assassin, pour l'infâme complice de l'infâme créature qu'il avait adorée?...

Abattu d'abord, Nobody retrouvait bientôt un peu de cette énergie qui faisait de lui un vaillant, un audacieux...

— Tant pis! murmurait-il. Ce ne sont point les condamnations qui déshonorent, ce sont les fautes! Or, je n'ai rien à me reprocher! J'ai fait mon devoir! Je mourrai le front haut!...

« Je mourrai?... » Pensait-il donc mourir?...
Hélas! à ce moment, Nobody ne conservait aucune illusion sur le sort qui devait lui être réservé.

Il serait traduit devant un conseil de guerre... Fatalement, le conseil de guerre le condamnerait...

Et, dans une vision d'horreur, il imaginait les tragiques cérémonies militaires qui accompagnent l'ordinaire, les sentences rendues...

En une seconde, sa pensée lui retraça la dégradation inévitable, cet horrible supplice qui fait pâler les traîtres les plus misérables...

Et puis, on le conduirait au poteau d'exécution! Ah! mourir ainsi, tomber sous les balles françaises alors que la guerre commençait, alors qu'il avait rêvé la fin héroïque des vaillants qui suc-

VILLE DE PARIS

RENOUVELLEMENT DES BONS MUNICIPAUX

Echéances du 28 décembre 1915 au 2 mars 1916

Les porteurs de Bons municipaux, remboursables du 28 décembre 1915 au 2 mars 1916, pourront en demander le renouvellement.

Sur présentation du Bon échu, la Caisse municipale paiera immédiatement les intérêts exigibles et remettra un nouveau Bon, dont la durée sera, à la volonté du porteur, d'un an ou de six mois, quelle que soit la durée du Bon renouvelé.

L'intérêt annuel du nouveau Bon, net de toute retenue, sera de 5 fr. 25 0/0, s'il a une durée de six mois et de 5 fr. 50 0/0, s'il a une durée d'un an; cet intérêt courra à partir du jour de la délivrance du nouveau Bon. Les porteurs ont donc intérêt à se présenter le jour même de l'échéance de leurs Bons. S'ils laissent s'écouler un certain intervalle entre la date de cette échéance et le jour de la présentation des Bons échus, ils perdront les intérêts qui ne courront pas durant cet intervalle.

Le porteur d'un Bon échu, d'un capital supérieur à cent francs, aura la faculté d'en demander le renouvellement pour la totalité ou pour partie.

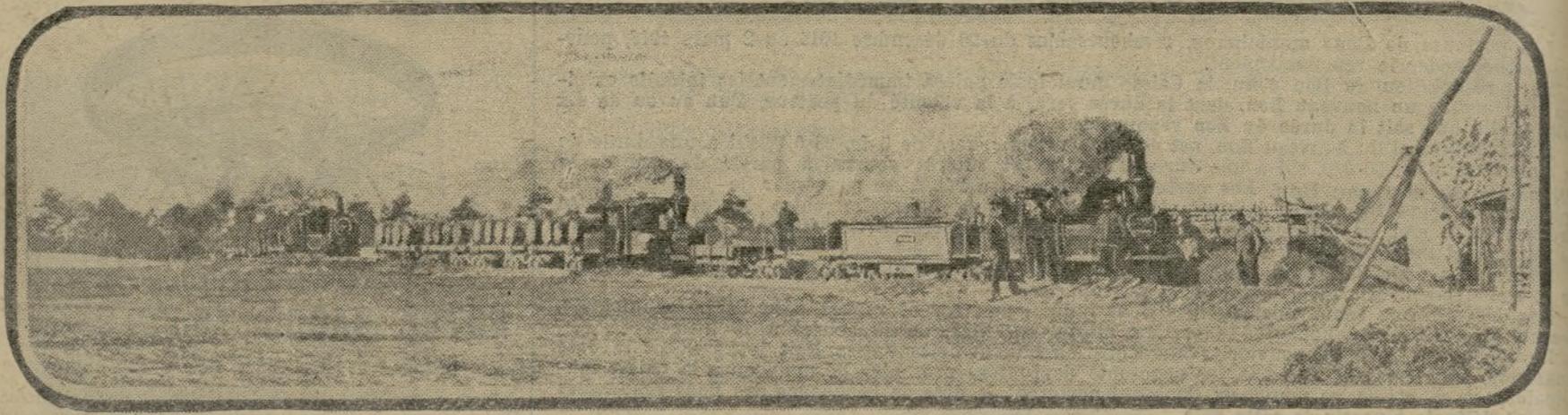
Les demandes de renouvellement des Bons municipaux seront reçues à la Caisse municipale, Caserne Napoléon, rue Lobau, 4 (derrière l'Hôtel-de-Ville), de 10 heures à 16 heures.

Le dépôt des Bons à renouveler pourra être effectué à cette Caisse huit jours avant la date d'échéance. Toutefois, dans ce cas, les déposants devront se présenter de nouveau à la Caisse municipale pour y retirer les nouveaux Bons qui porteront la date de l'échéance des Bons renouvelés et seront délivrés à partir de cette date.

ACHAT ET VENTE DE TITRES PAIEMENT de COUPONS. ARGENT de SUITE BANQUE GIRON (54^e année). 67, rue Rambuteau. Téléph.

PENDANT LA CROISSANCE
Le **JOUVENGE** EN VENTE : AUBON MARCHÉ
CORSET NO 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100, 102, 104, 106, 108, 110, 112, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 126, 128, 130, 132, 134, 136, 138, 140, 142, 144, 146, 148, 150, 152, 154, 156, 158, 160, 162, 164, 166, 168, 170, 172, 174, 176, 178, 180, 182, 184, 186, 188, 190, 192, 194, 196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, 210, 212, 214, 216, 218, 220, 222, 224, 226, 228, 230, 232, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 270, 272, 274, 276, 278, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292, 294, 296, 298, 300, 302, 304, 306, 308, 310, 312, 314, 316, 318, 320, 322, 324, 326, 328, 330, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 350, 352, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 406, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000, 1002, 1004, 1006, 1008, 1010, 1012, 1014, 1016, 1018, 1020, 1022, 1024, 1026, 1028, 1030, 1032, 1034, 1036, 1038, 1040, 1042, 1044, 1046, 1048, 1050, 1052, 1054, 1056, 1058, 1060, 1062, 1064, 1066, 1068, 1070, 1072, 1074, 1076, 1078, 1080, 1082, 1084, 1086, 1088, 1090, 1092, 1094, 1096, 1098, 1100, 1102, 1104, 1106, 1108, 1110, 1112, 1114, 1116, 1118, 1120, 1122, 1124, 1126, 1128, 1130, 1132, 1134, 1136, 1138, 1140, 1142, 1144, 1146, 1148, 1150, 1152, 1154, 1156, 1158, 1160, 1162, 1164, 1166, 1168, 1170, 1172, 1174, 1176, 1178, 1180, 1182, 1184, 1186, 1188, 1190, 1192, 1194, 1196, 1198, 1200, 1202, 1204, 1206, 1208, 1210, 1212, 1214, 1216, 1218, 1220, 1222, 1224, 1226, 1228, 1230, 1232, 1234, 1236, 1238, 1240, 1242, 1244, 1246, 1248, 1250, 1252, 1254, 1256, 1258, 1260, 1262, 1264, 1266, 1268, 1270, 1272, 1274, 1276, 1278, 1280, 1282, 1284, 1286, 1288, 1290, 1292, 1294, 1296, 1298, 1300, 1302, 1304, 1306, 1308, 1310, 1312, 1314, 1316, 1318, 1320, 1322, 1324, 1326, 1328, 1330, 1332, 1334, 1336, 1338, 1340, 1342, 1344, 1346, 1348, 1350, 1352, 1354, 1356, 1358, 1360, 1362, 1364, 1366, 1368, 1370, 1372, 1374, 1376, 1378, 1380, 1382, 1384, 1386, 1388, 1390, 1392, 1394, 1396, 1398, 1400, 1402, 1404, 1406, 1408, 1410, 1412, 1414, 1416, 1418, 1420, 1422, 1424, 1426, 1428, 1430, 1432, 1434, 1436, 1438, 1440, 1442, 1444, 1446, 1448, 1450, 1452, 1454, 1456, 1458, 1460, 1462, 1464, 1466, 1468, 1470, 1472, 1474, 1476, 1478, 1480, 1482, 1484, 1486, 1488, 1490, 1492, 1494, 1496, 1498, 1500, 1502, 1504, 1506, 1508, 1510, 1512, 1514, 1516, 1518, 1520, 1522, 1524, 1526, 1528, 1530, 1532, 1534, 1536, 1538, 1540, 1542, 1544, 1546, 1548, 1550, 1552, 1554, 1556, 1558, 1560, 1562, 1564, 1566, 1568, 1570, 1572, 1574, 1576, 1578, 1580, 1582, 1584, 1586, 1588, 1590, 1592, 1594, 1596, 1598, 1600, 1602, 1604, 1606, 1608, 1610, 1612, 1614, 1616, 1618, 1620, 1622, 1624, 1626, 1628, 1630, 1632, 1634, 1636, 1638, 1640, 1642, 1644, 1646, 1648, 1650, 1652, 1654, 1656, 1658, 1660, 1662, 1664, 1666, 1668, 1670, 1672, 1674, 1676, 1678, 1680, 1682, 1684, 1686, 1688, 1690, 1692, 1694, 1696, 1698, 1700, 1702, 1704, 1706, 1708, 1710, 1712, 1714, 1716, 1718, 1720, 1722, 1724, 1726, 1728, 1730, 1732, 1734, 1736, 1738, 1740, 1742, 1744, 1746, 1748, 1750, 1752, 1754, 1756, 1758, 1760, 1762, 1764, 1766, 1768, 1770, 1772, 1774, 1776, 1778, 1780, 1782, 1784, 1786, 1788, 1790, 1792, 1794, 1796, 1798, 1800, 1802, 1804, 1806, 1808, 1810, 1812, 1814, 1816, 1818, 1820, 1822, 1824, 1826, 1828, 1830, 1832, 1834, 1836, 1838, 1840, 1842, 1844, 1846, 1848, 1850, 1852, 1854, 1856, 1858, 1860, 1862, 1864, 1866, 1868, 1870, 1872, 1874, 1876, 1878, 1880, 1882, 1884, 1886, 1888, 1890, 1892, 1894, 1896, 1898, 1900, 1902, 1904, 1906, 1908, 1910, 1912, 1914, 1916, 1918, 1920, 1922, 1924, 1926, 1928, 1930, 1932, 1934, 1936, 1938, 1940, 1942, 1944, 1946, 1948, 1950, 1952, 1954, 1956, 1958, 1960, 1962, 1964, 1966, 1968, 1970, 1972, 1974, 1976, 1978, 1980, 1982, 1984, 1986, 1988, 1990, 1992, 1994, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010, 2012, 2014, 2016, 2018, 2020, 2022, 2024, 2026, 2028, 2030, 2032, 2034, 2036, 2038, 2040, 2042, 2044, 2046, 2048, 2050, 2052, 2054, 2056, 2058, 2060, 2062, 2064, 2066, 2068, 2070, 2072, 2074, 2076, 2078, 2080, 2082, 2084, 2086, 2088, 2090, 2092, 2094, 2096, 2098, 2100, 2102, 2104, 2106, 2108, 2110, 2112, 2114, 2116, 2118, 2120, 2122, 2124, 2126, 2128, 2130, 2132, 2134, 2136, 2138, 2140, 2142, 2144, 2146, 2148, 2150, 2152, 2154, 2156, 2158, 2160, 2162, 2164, 2166, 2168, 2170, 2172, 2174, 2176, 2178, 2180, 2182, 2184, 2186, 2188, 2190, 2192, 2194, 2196, 2198, 2200, 2202, 2204, 2206, 2208, 2210, 2212, 2214, 2216, 2218, 2220, 2222, 2224, 2226, 2228, 2230, 2232, 2234, 2236, 2238, 2240, 2242, 2244, 2246, 2248, 2250, 2252, 2254, 2256, 2258, 2260, 2262, 2264, 2266, 2268, 2270, 2272, 2274, 2276, 2278, 2280, 2282, 2284, 2286, 2288, 2290, 2292, 2294, 2296, 2298, 2300, 2302, 2304, 2306, 2308, 2310, 2312, 2314, 2316, 2318, 2320, 2322, 2324, 2326, 2328, 2330, 2332, 2334, 2336, 2338, 2340, 2342, 2344, 2346, 2348, 2350, 2352, 2354, 2356, 2358, 2360, 2362, 2364, 2366, 2368, 2370, 2372, 2374, 2376, 2378, 2380, 2382, 2384, 2386, 2388, 2390, 2392, 2394, 2396, 2398, 2400, 2402, 2404, 2406, 2408, 2410, 2412, 2414, 2416, 2418, 2420, 2422, 2424, 2426, 2428, 2430, 2432, 2434, 2436, 2438, 2440, 2442, 2444, 2446, 2448, 2450, 2452, 2454, 2456, 2458, 2460, 2462, 2464, 2466, 2468, 2470, 2472, 2474, 2476, 2478, 2480, 2482, 2484, 2486, 2488, 2490, 2492, 2494, 2496, 2498, 2500, 2502, 2504, 2506, 2508, 2510, 2512, 2514, 2516, 2518, 2520, 2522, 2524, 2526, 2528, 2530, 2532, 2534, 2536, 2538, 2540, 2542, 2544, 2546, 2548, 2550, 2552, 2554, 2556, 2558, 2560, 2562, 2564, 2566, 2568, 2570, 2572, 2574, 2576, 2578, 2580, 2582, 2584, 2586, 2588, 2590, 2592, 2594, 2596, 2598, 2600, 2602, 2604, 2606, 2608, 2610, 2612, 2614, 2616, 2618, 2620, 2622, 2624, 2626, 2628, 2630, 2632, 2634, 2636, 2638, 2640, 2642, 2644, 2646, 2648, 2650, 2652, 2654, 2656, 2658, 2660, 2662, 2664, 2666, 2668, 2670, 2672, 2674, 2676, 2678, 2680, 2682, 2684, 2686, 2688, 2690, 2692, 2694, 2696, 2698, 2700, 2702, 2704, 2706, 2708, 2710, 2712, 2714, 2716, 2718, 2720, 2722, 2724, 2726, 2728, 2730, 2732, 2734, 2736, 2738, 2740, 2742, 2744, 2746, 2748, 2750, 2752, 2754, 2756, 2758, 2760, 2762, 2764, 2766, 2768, 2770, 2772, 2774, 2776, 2778, 2780, 2782, 2784, 2786, 2788, 2790, 2792, 2794, 2796, 2798, 2800, 2802, 2804, 2806, 2808, 2810, 2812, 2814, 2816, 2818, 2820, 2822, 2824, 2826, 2828, 2830, 2832, 2834, 2836, 2838, 2840, 2842, 2844, 2846, 2848, 2850, 2852, 2854, 2856, 2858, 2860, 2862, 2864, 2866, 2868, 2870, 2872, 2874, 2876, 2878, 2880, 2882, 2884, 2886, 2888, 2890, 2892, 2894, 2896, 2898, 2900, 2902, 2904, 2906, 2908, 2910, 2912, 2914, 2916, 2918, 2920, 2922, 2924, 2926, 2928, 2930, 2932, 2934, 2936, 2938, 2940, 2942, 2944, 2946, 2948, 2950, 2952, 2954, 2956, 2958, 2960, 2962, 2964, 2966, 2968, 2970, 2972, 2974, 2976, 2978, 2980, 2982, 2984, 2986, 2988, 2990, 2992, 2994, 2996, 2998, 3000, 3002, 3004, 3006, 3008, 3010, 3012, 3014, 3016, 3018, 3020, 3022, 3024, 3026, 3028, 3030, 3032, 3034, 3036, 3038, 3040, 3042, 3044, 3046, 3048, 3050, 3052, 3054, 3056, 3058, 3060, 3062, 3064, 3066, 3068, 3070, 3072, 3074, 3076, 3078, 3080, 3082, 3084, 3086, 3088, 3090, 3092, 3094, 3096, 3098, 3100, 3102, 3104, 3106, 3108, 3110, 3112, 3114, 3116, 3118, 3120, 3122, 3124, 3126, 3128, 3130, 3132, 3134, 3136, 3138, 3140, 3142, 3144, 3146, 3148, 3150, 3152, 3154, 3156, 3158, 3160, 3162, 3164, 3166, 3168, 3170, 3172, 3174, 3176, 3178, 3180, 3182, 3184, 3186, 3188, 3190, 3192, 3194, 3196, 3198, 3200, 3202, 3204, 3206, 3208, 3210, 3212, 3214, 3216, 3218, 3220, 3222, 3224, 3226, 3228, 3230, 3232, 3234, 3236, 3238, 3240, 3242, 3244, 3246, 3248, 3250, 3252, 3254, 3256, 3258, 3260, 3262, 3264, 3266, 3268, 3270, 3272, 3274, 3276, 3278, 3280, 3282, 3284, 3286, 3288, 3290, 3292, 3294, 3296, 3298, 3300, 3302, 3304, 3306, 3308, 3310, 3312, 3314, 3316, 3318, 3320, 3322, 3324, 3326, 3328, 3330, 3332, 3334, 3336, 3338, 3340, 3342, 3344, 3346, 3348, 3350, 3352, 3354, 3356, 3358, 3360, 3362, 3364, 3366, 3368, 3370, 3372, 3374, 3376, 3378, 3380, 3382, 3384, 3386, 3388, 3390, 3392, 3394, 3396, 3398, 3400, 3402, 3404, 3406, 3408, 3410, 3412, 3414, 3416, 3418, 3420, 3422, 3424, 3426, 3428, 3430, 3432, 3434, 3436, 3438, 3440, 3442, 3444, 3446, 3448, 3450, 3452, 3454, 3456, 3458, 3460, 3462, 3464, 3466, 3468, 3470, 3472, 3474, 3476, 3478, 3480, 3482, 3484, 3486, 3488, 3490, 3492, 3494, 3496, 3498, 3500, 3502, 3504, 3506, 3508, 3510, 3512, 3514, 3516, 3518, 3520, 3522, 3524, 3526, 3528, 3530, 3532, 3534, 3536, 3538, 3540, 3542, 3544, 3546, 3548, 3550, 3552, 3554, 3556, 3558, 3560, 3562, 3564, 3566, 3568, 3570, 3572, 3574, 3576, 3578, 3580, 3582, 3584, 3586, 3588, 3590, 3592, 3594, 3596, 3598, 3600, 3602, 3604, 3606, 3608, 3610, 3612, 3614, 3616, 3618, 3620, 3622, 3624, 3626, 3628, 3630, 3632, 3634, 3636, 3638, 3640, 3642, 3644, 3646, 3648, 3650, 3652, 3654, 3656, 3658, 3660, 3662, 3664, 3666, 3668, 3670, 3672, 3674, 3676, 3678, 3680, 3682, 3684, 3686, 3688, 3690, 3692, 3694, 3696, 3698, 3700, 3702, 3704, 3706, 3708, 3710, 3712, 3714, 3716, 3718, 3720, 3722, 3724, 3726, 3728, 3730, 3732, 3734, 3736, 3738, 3740, 3742, 3744, 3746, 3748, 3750, 3752, 3754, 3756, 3758, 3760, 3762, 3764, 3766, 3768, 3770, 3772, 3774, 3776, 3778, 3780, 3782, 3784, 3786, 3788, 3790, 3792, 3794, 3796, 3798, 3800, 3802, 3804, 3806, 3808, 3810, 3812, 3814, 3816, 3818, 3820, 3822, 3824, 3826, 3828, 3830, 3832, 3834, 3836, 3838, 3840, 3842, 3844, 3846, 3848, 3850, 3852, 3854, 3856, 3858, 3860, 3862, 3864, 3866, 3868, 3870, 3872, 3874, 3876, 3878, 3880, 3882, 3884, 3886, 3888, 3890, 3892, 3894, 3896, 3898, 3900, 3902, 3904, 3906, 3908, 3910, 3912, 3914, 3916, 3918, 3920, 3922, 3924, 3926, 3928, 3930, 3932, 3934, 3936, 3938, 3940, 3942, 3944, 3946, 3948, 3950, 3952, 3954, 3956, 3958, 3960, 3962, 3964, 3966, 3968, 3970, 3972, 3974, 3976, 3

Trains de ravitaillement sur le front



On s'imagine quelle peut être l'importance des moyens de locomotion nécessaires au ravitaillement de nos armées. Parmi eux ces petits trains mis en circulation à l'arrière du front et qui rendent de précieux services.

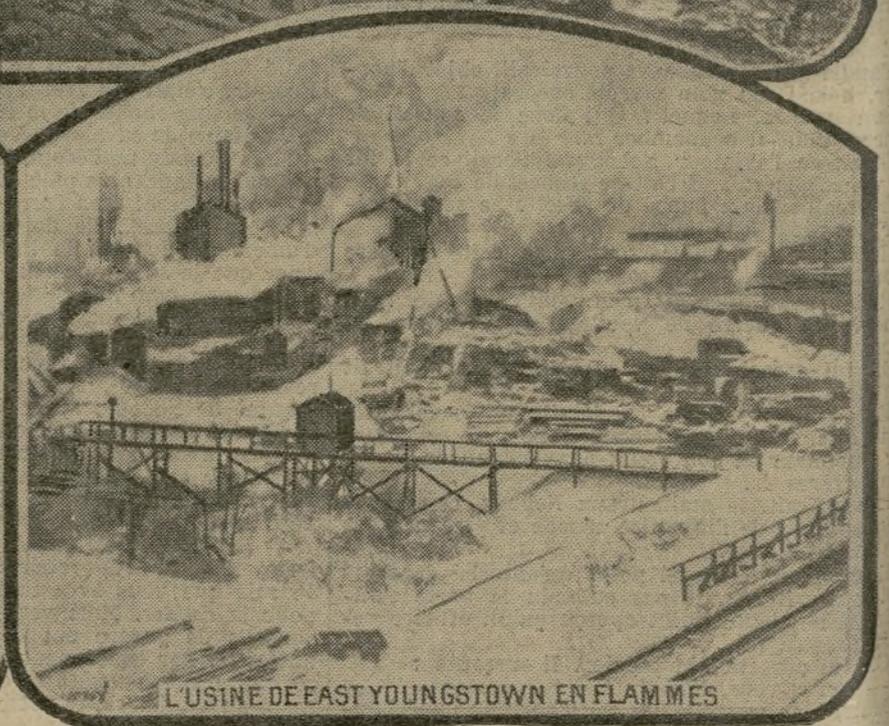
Les attentats allemands aux Etats-Unis



UN QUARTIER DE EAST YOUNGSTOWN COMPLÈTEMENT DÉTRUIT



LA MILICE DEVANT LES RUINES
DE L'USINE DE EAST YOUNGSTOWN



L'USINE DE EAST YOUNGSTOWN EN FLAMMES

Les conspirateurs allemands ont, depuis quelque temps déjà, transporté aux Etats-Unis le théâtre de leur activité. Un de leurs derniers attentats a été l'incendie d'une importante usine située à East Youngstown, dans l'Etat d'Ohio. Non seulement la fabrique fut entièrement détruite par les flammes, mais encore tout un quartier de la ville. On eut à déplorer la mort de plusieurs ouvriers et d'un certain nombre d'habitants qui occupaient les immeubles voisins de l'usine.